



Association  
Légum'au Logis

**RAPPORT D'ACTIVITÉ**  

---

**RAPPORT FINANCIER**  
**2022**



# TABLE DES MATIÈRES

<b>1. LE PROJET ASSOCIATIF DE LÉGUM'AU LOGIS</b>	<b>4</b>
1.1. PRÉSENTATION	4
1.2. LES NOUVEAUX STATUTS DE LÉGUM'AU LOGIS	4
1.3. LA CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE GOUVERNANCE	5
1.4. LE FONCTIONNEMENT DE LA NOUVELLE GOUVERNANCE	5
<b>2. LES ACTIVITÉS D'ACCÈS A L'ALIMENTATION : LES SYSTÈMES D'APPROVISIONNEMENT ALTERNATIFS</b>	<b>7</b>
2.1. LES PARTENAIRES ET LES PRODUITS PROPOSÉS	7
2.2. LES TARIFICATIONS SOLIDAIRES	8
2.3. LES LIEUX DE DISTRIBUTION	10
2.4. LES PANIERS DE PRODUITS FRAIS	11
2.5. LE PETIT MARCHÉ	13
2.6. LE GROUPEMENT D'ACHAT VRAC	14
<b>3. LES ACTIONS DE SENSIBILISATION : ANIMATIONS ATELIERS ET ÉVÉNEMENTS</b>	<b>17</b>
3.1. LES ANIMATIONS PORTÉES PAR LÉGUM'AU LOGIS	17
3.2. LES PRESTATIONS	18
3.3. LES ÉVÉNEMENTS GRAND PUBLIC	19
3.4. QUELQUES TEMPS FORTS DE 2022	19
<b>4. LES RESSOURCES HUMAINES QUI FONT VIVRE L'ASSOCIATION</b>	<b>23</b>
4.1. LES ADHÉRENT·ES ET BÉNÉVOLES	23
4.2. LES MEMBRES DE LA NOUVELLE GOUVERNANCE	25
4.3. L'ÉQUIPE PERMANENTE	26
4.4. LES AUTRES MEMBRES QUI FONT VIVRE L'ASSOCIATION	26
4.5. LES FORMATIONS	27
<b>5. LES RESSOURCES MATÉRIELLES</b>	<b>28</b>
5.1. LE SIÈGE SOCIAL AUX BUERS	28
5.2. LA MAISON DE QUARTIER DES BROSSES	29
5.3. LE SITE DE COMPOSTAGE DE QUARTIER DE CHÂTEAU GAILLARD	29
<b>6. LES FINANCEMENTS MOBILISÉS PAR LÉGUM'AU LOGIS</b>	<b>30</b>
6.1. LES CHARGES D'EXPLOITATION 2022	30
6.2. LES PRODUITS D'EXPLOITATION 2022	31

6.3. LES PARTENAIRES FINANCIERS DE LÉGUM'AU LOGIS	31
<b>7. L'ANCRAGE TERRITORIAL DE LÉGUM'AU LOGIS</b>	<b>32</b>
7.1. LES PARTENAIRES DU TERRITOIRE	32
7.2. LES PROJETS DE TERRITOIRE	33
<b>8. COMMUNICATION ET VISIBILITÉ</b>	<b>36</b>
8.1. LE MAIL DES « ACTUS DE LÉGUM'AU LOGIS »	36
8.2. LE MAIL DES COMMANDES DE PANIERS	36
8.3. LES TABLEAUX DU BÉNÉVOLAT	36
8.4. LE SITE INTERNET	37
8.5. LES RÉSEAUX SOCIAUX	37
<b>9. QUELQUES PERSPECTIVES ET ENJEUX POUR 2023</b>	<b>38</b>
9.1. RENFORCER LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE	38
9.2. LA RESIDENCE AUTONOMIE CHATEAU GAILLARD	38
9.3. ALLER A LA RENCONTRE DES HABITANT·ES DES BUERS	38
9.4. RENFORCER L'ACTION DE LEGUM'AU LOGIS SUR LE QUARTIER DES BROSES	39
<b>10. ANNEXES</b>	<b>40</b>
ANNEXE 1 – LE NOUVEAU SCHÉMA DE GOUVERNANCE	40
ANNEXE 2 – LA CHARTE DE L'AGRICULTURE PAYSANNE	41
ANNEXE 3 – LES PAYSAN·NES DE CROC'ETHIC	42
ANNEXE 4 – UN EXEMPLE DE COMPOSITION HEBDOMADAIRE	42
ANNEXE 5 – CALENDRIER DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS, ATELIERS ET ANIMATIONS 2022	43
ANNEXE 6 – BILAN FINANCIER 2022	44
ANNEXE 7 – COMPTE DE RÉSULTAT 2022	46

# 1. LE PROJET ASSOCIATIF DE LÉGUM'AU LOGIS

## 1.1. PRÉSENTATION

Ancrée depuis 2012 au cœur de deux quartiers Politique de la Ville de Villeurbanne, Légum'au Logis est une association loi 1901 qui agit pour la justice alimentaire. Le siège social de l'association se situe au sein du quartier Buers Nord, mais son action s'étend sur le quartier des Brosses et plus largement à l'échelle Villeurbannaise. Légum'au Logis travaille en toute proximité avec les habitant.e.s, les partenaires et les acteur·ices du territoire, dans la convivialité et dans une démarche de valorisation des savoirs de chacun·e.

## 1.2. LES NOUVEAUX STATUTS DE LÉGUM'AU LOGIS

L'année 2022 a été une année de grands changements pour Légum'au Logis. Il faut notamment noter la mise à jour et la réécriture des statuts de l'association. L'objet social n'a pas fondamentalement changé mais a été actualisé.

Ainsi, ces derniers établissent que cette association agit pour faciliter l'accès de tous à une alimentation de qualité. L'alimentation est également vue comme un vecteur de lien social, qui permet la rencontre et l'échange.

L'association soutient et promeut une agriculture locale, durable, et en circuit-court, et propose l'accès à des produits paysans issus de systèmes d'approvisionnements alternatifs, à des tarifs raisonnables et solidaires.

Le projet de Légum'au Logis fait face à plusieurs enjeux :

- La **justice sociale** et l'accès de tous à des produits alimentaires sains, de qualité, de saison, fabriqués dans le respect des Hommes et de l'environnement.
- La **lutte contre l'isolement**, notamment des personnes âgées ou fragilisées, et plus généralement la mixité sociale, culturelle, intergénérationnelle.
- L'accompagnement d'une **dynamique citoyenne** : le renforcement du pouvoir d'agir des habitants et le développement local du territoire d'action.
- L'inscription dans une démarche d'**éducation populaire**, qui s'appuie sur des valeurs de convivialité, de partage et de solidarité.

L'association s'engage dans la mise en place ou dans la participation à la mise en place de circuits de distributions alimentaires alternatifs permettant de soutenir une agriculture et une alimentation durables, appuyés par des systèmes de vente solidaires et inclusifs.

Des actions de sensibilisations, animations, ateliers, événements, initiatives sont également organisées ou accompagnées, sous des formats diversifiés, toujours dans une vision collective de partage et de convivialité, et s'inscrivant dans les enjeux cités précédemment.

### **1.3. LA CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE GOUVERNANCE**

Une autre grande transformation a traversé l'association en 2022 : celle de sa forme de gouvernance. En effet, l'annonce de la démission de ses fonctions du Président historique Jacques ROLLAND et le manque de candidatures pour assurer son remplacement ont poussé le Conseil d'Administration alors en place à de profondes réflexions sur la nécessité d'un changement de mode gouvernance, pour la survie de l'association.

Un important travail de recherches a ainsi été mis en place par les salariées, les adhérent-es, les membres du Conseil d'Administration, pour identifier les différentes options possibles.

Le 24 juin, 8 bénévoles se sont retrouvés lors d'une demi-journée de travail de groupe pour répondre à cette question : quelle forme de gouvernance serait la plus adaptée pour Légum'au Logis ? Le groupe a travaillé sur différentes façons de répartir les rôles et missions de gouvernance, avec pour objectif de réfléchir à une gestion des responsabilités plus adaptée. Une bonne vingtaine de rôles et de missions de gouvernance a été identifiée. Il a donc fallu organiser et hiérarchiser la répartition des missions. A l'issue de ce travail, une première forme de schéma a pu se dessiner.

Puis un questionnaire a été diffusé auprès de l'ensemble des adhérent-es de l'association, pour présenter la nouvelle proposition de schéma de gouvernance (illustrée à l'aide d'un schéma et d'une petite vidéo<sup>1</sup>). L'objectif était de permettre au plus grand nombre de s'exprimer et de participer à cette grande évolution dans l'organisation associative. Il-elles ont été interrogé sur les durées d'engagement au sein de la gouvernance, les fréquences de réunions des cercles, les méthodes de communication les plus adaptées... Les retours ont permis d'affiner le travail esquissé en juin.

En parallèle, un large « Appel à nouveaux membres » a été diffusé auprès des partenaires, des habitant-es et des réseaux associatifs locaux.

A la rentrée de septembre, le Conseil d'Administration a finalement validé une proposition qui a ensuite été soumise au vote lors de l'Assemblée Générale du 7 octobre 2022. L'idée principale est de se tourner vers une forme de gouvernance collective et horizontale, sans forme de hiérarchie, où les prises de décisions sont partagées.

### **1.4. LE FONCTIONNEMENT DE LA NOUVELLE GOUVERNANCE**

L'association est administrée par des instances organisées en cercles. Ces cercles peuvent traiter de l'ensemble des points relatifs à la gestion de l'association : des questions de trésorerie, de projets, de représentation, de communication, de gestion des salariés...

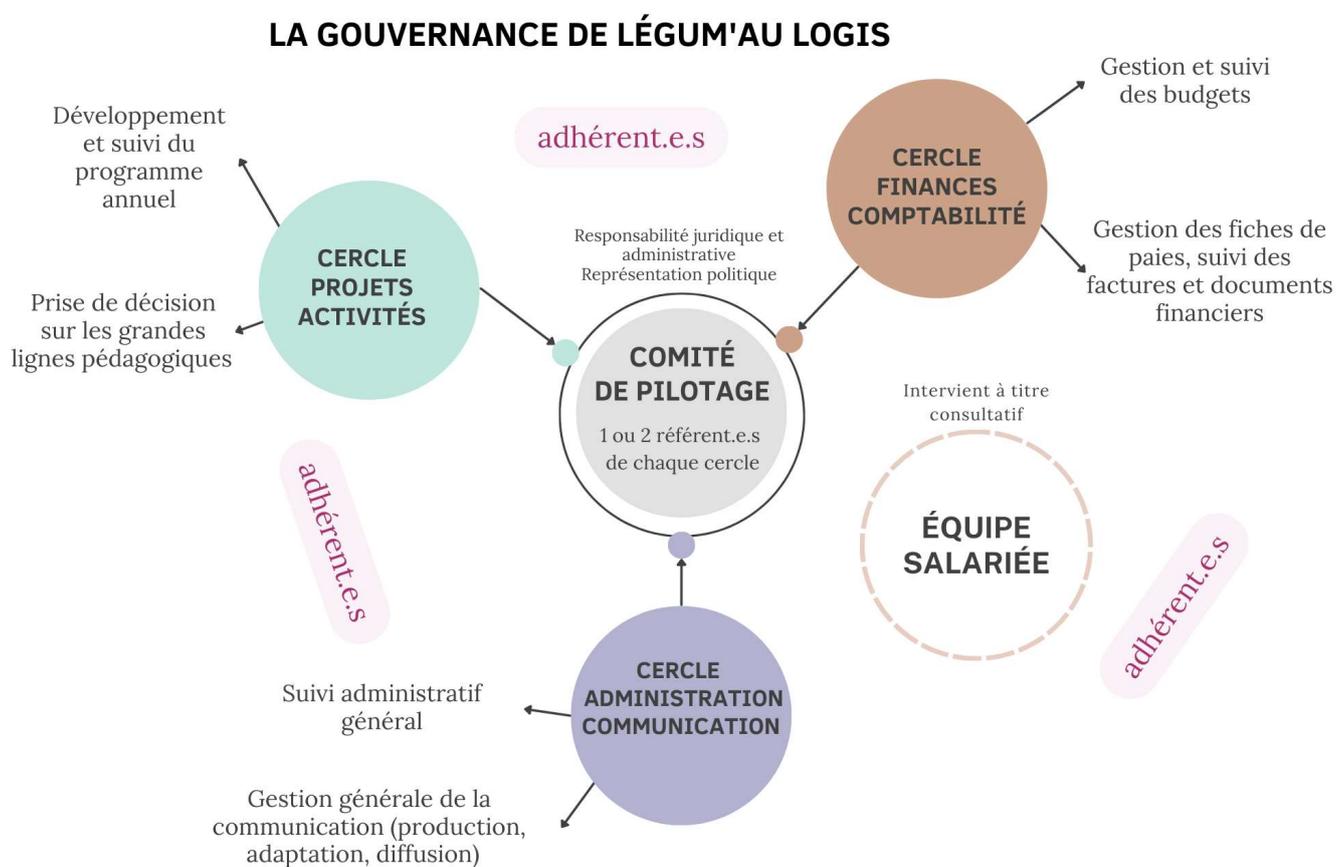
---

<sup>1</sup> Lien pour accéder à la vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=1Eo7cqqEjII>

Tout·e adhérent·e, à jour de sa cotisation, souhaitant participer à la vie de l'association peut s'engager à n'importe quel moment dans ces cercles. Le fonctionnement des cercles pourra être détaillé dans le règlement intérieur de l'association.

Des membres de ces cercles sont désignés en interne pour participer aux échanges du comité de pilotage. Ce comité, composé d'au moins trois personnes, est l'instance centrale qui prend les décisions importantes et valide les grandes orientations de l'association.. Il est en lien direct avec le cercle présidence en ce qui concerne la gestion administrative de l'association. Les salariées peuvent participer à ces échanges à titre consultatif.

Lors de l'Assemblée Générale du 7 octobre 2022, l'ensemble des Cercles thématiques ainsi que leurs missions respectives ont été présenté aux adhérent·es de l'association et aux partenaires présents. Celles et ceux qui le souhaitaient ont ainsi pu se positionner et s'engager sur les Cercles de gouvernance qui les intéressait. Une fois ce schéma validé, les membres de la toute nouvelle gouvernance se sont réunis pour établir la mise en place concrète de ce fonctionnement, pour désigner les référent·es de cercles et pour commencer les travaux respectifs de chaque cercle. Le cercle « présidence » prévu initialement a finalement été abandonné (notamment par manque de monde au sein de la gouvernance) et ses missions réparties entre les autres cercles<sup>2</sup>.



<sup>2</sup> Cf. ANNEXES

## 2. LES ACTIVITÉS D'ACCÈS A L'ALIMENTATION : LES SYSTÈMES D'APPROVISIONNEMENT ALTERNATIFS

### 2.1. LES PARTENAIRES ET LES PRODUITS PROPOSÉS

#### ➤ **Croc'Ethic**



Depuis 2014, Légum'au Logis travaille en partenariat étroit avec l'association Croc'Ethic, qui la fournit en produits paysans de qualité, issus d'une agriculture locale respectueuse de la nature et de l'humain.

Croc'Ethic et Légum'au Logis partagent des valeurs communes : la défense de l'agriculture paysanne, le choix de s'inscrire dans une économie sociale et solidaire, la volonté de permettre aux paysans de vivre décemment de leur travail tout en valorisant leurs productions et en œuvrant pour les rendre accessibles au plus grand nombre.

L'équipe de Croc'Ethic travaille avec une vingtaine de paysan·nes implanté·es dans un rayon maximum de 80km autour de Lyon. Les paysan·nes sont principalement situées dans les Mont du Lyonnais. Certaines productions sont labellisées en Bio, certaines en conversion, et toutes soumises aux valeurs portées par la **Charte de l'Agriculture Paysanne**<sup>3</sup>, qui assure et encourage une agriculture raisonnée, en s'appuyant sur dix principes constituant le cadre du projet politique d'Agriculture Paysanne<sup>4</sup> :

- > Principe n°1 : Répartir les volumes et les moyens de production afin de permettre au plus grand nombre d'accéder au métier et d'en vivre
- > Principe n°2 : Appliquer la souveraineté alimentaire ici et ailleurs
- > Principe n°3 : Respecter la nature et le climat
- > Principe n°4 : Valoriser les ressources abondantes et économiser les ressources rares
- > Principe n°5 : Rechercher la transparence dans les actes d'achat, de production, de transformation et de vente des produits agricoles
- > Principe n°6 : Assurer la bonne qualité gustative et sanitaire des produits pour tout le monde
- > Principe n°7 : Viser le maximum d'autonomie dans le fonctionnement des exploitations agricoles
- > Principe n°8 : Rechercher les partenariats avec d'autres acteurs du monde rural
- > Principe n°9 : Maintenir la diversité des populations animales élevées et des variétés végétales cultivées
- > Principe n°10 : Raisonner toujours à long terme et de manière globale

Le réseau se constitue d'une grande diversité de paysan·nes : maraîchers et maraîchères, arboriculteur.rices, éleveurs et éleveuses, paysan·nes boulanger.ères...

Chaque semaine, ce réseau permet aux adhérent·es de Légum'au Logis d'accéder à des produits locaux de qualité, de saison, en circuit-court : fruits, légumes, œufs, fromages, yaourts et autres produits laitiers, des jus de fruits...

<sup>3</sup> Cf. ANNEXES

<sup>4</sup> SOURCE sur le site de la FADEAR: <https://www.agriculturepaysanne.org/La-Charte-de-l-Agriculture-paysanne>

## ➤ VRAC



Depuis 2015, l'association Légum'au Logis travaille aux côtés de VRAC Lyon Métropole pour fournir ses adhérent·es en produits d'épicerie sèche, cosmétiques, produits d'entretien.

L'association VRAC favorise le développement de groupements d'achats dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville de l'agglomération lyonnaise.

Le projet de l'association est orienté vers l'accès du plus grand nombre à des produits de qualité issus de l'agriculture paysanne/biologique/équitable à des prix bas, grâce à la réduction des coûts intermédiaires (circuits-courts) et superflus (limitation des emballages).

Ainsi, le partenariat avec VRAC permet aux habitant·es de s'inscrire dans un mode de consommation durable et responsable, qui repose sur le collectif et les dynamiques locales pour faire face à la précarité et proposer un autre rapport à la consommation, à la santé et à l'image de soi.

## 2.2. LES TARIFICATIONS SOLIDAIRES

### ➤ Les paniers et le Petit Marché hebdomadaires

Pour renforcer l'accessibilité de tous·tes à des produits paysans de qualité, Légum'au Logis propose la mise en place d'un système de tarification social et solidaire.

Ce dispositif mis en place par l'association se base sur un mode de calcul simple : l'association achète les produits aux paysans, sur une base de prix fixée par les producteur·ices et non négociée, avec la volonté que ces dernier·ères puissent vivre correctement de leur activité.

A partir de ce prix, deux tarifs de vente sont proposés aux adhérent·es :

> **PRIX SOLIDAIRE** : une marge d'environ **20 %** est ajoutée au prix d'achat initial des produits, ce qui permet à l'association de dégager un petit bénéfice.

> **PRIX COUP DE POUCE** : un pourcentage d'environ **15 %** est retiré du prix d'achat initial des produits, ce qui permet à l'association de proposer un prix de vente « à perte », mais plus accessible (et compensé par les ventes effectuées en prix solidaire).

Ce système **permet à chacun de se positionner librement**, en pleine conscience et sur simple demande, sans justificatif, selon ses besoins. Il s'agit d'une **action sociale souple et non stigmatisante**.



# Le prix "Coup de Pouce" Un dispositif solidaire

Un tarif inférieur au prix de vente des paysans,  
rendu possible grâce aux subventions et au prix solidaire.

## Pour qui ?

Pour les **foyers à petit budget**

Accessible sur **simple demande**

Sans justificatif

Pour des **besoins ponctuels ou permanents**

## Objectifs

Faciliter l'accès de tous à des **produits sains et durables** cultivés par des **paysans proches de chez vous**

Permettre une **juste rémunération des producteurs**

Proposer un dispositif basé sur la **confiance**, qui permet à chacun de **se positionner librement**

## Concrètement :

Prix "solidaire"		Prix "coup de pouce"
5,80€		4€
10,80€		8€
17,50€		12,50€
23,50€		17€
4,60€		3€
4,20€		2,60€
7,20€		5€



## ➤ Les distributions VRAC

Les ventes de produits organisées en partenariat avec VRAC fonctionnent également sur un principe de double tarification : la **tarification « quartier »** et la **tarification « solidaire »**. L'objectif est de renforcer les actions menées auprès des habitant·es des Quartiers Politique de la Ville (QPV).

Le critère de sélection est celui du lieu de résidence des adhérent·es, l'objectif sous-jacent étant d'apporter une solution dans des quartiers souvent définis comme étant des « déserts alimentaires ». Afin d'être davantage en adéquation avec les critères de la politique de la ville, l'association VRAC a fait le choix de prendre en compte le strict périmètre des QPV en y ajoutant le périmètre des quartiers de veille active (QVA) du contrat métropolitain, ce qui a permis d'affiner les critères d'adhésion. Afin que ce critère reste objectif et objectivable, l'association s'appuie sur le site mis en place par l'Etat : [sig.ville.gouv.fr](http://sig.ville.gouv.fr)

Ainsi, **70%** des places dans les groupements d'achat sont réservés aux habitant.e.s des QPV ou des QVA. Les **30%** restantes sont ouvertes à des adhérent.e.s « solidaires ».

Les conditions pour devenir adhérent.e.s « solidaire » :

- Habiter la commune du groupement d'achat ;
- Travailler ou être actif·ve sur le territoire pour devenir relais de l'action de l'association auprès des habitant·es ;

L'adhésion fonctionne ainsi : les adhérent·es « quartier » paient une cotisation annuelle libre à **partir d' 1€**, et les adhérent·es « solidaires » s'acquittent d'une cotisation annuelle libre à **partir de 20€**. Par ailleurs, les adhérent·es « solidaires » payent leur produits **10% plus cher** que les adhérent·es « quartier » et participent ainsi à la prise en charge des frais de fonctionnement et de logistique de VRAC Lyon Métropole.

## 2.3. LES LIEUX DE DISTRIBUTION

### ➤ Les Buers Nord

Depuis 2012, le siège social de l'association se trouve au 33 rue du 8 mai 1945 à Villeurbanne. C'est également le lieu qui accueille les distributions hebdomadaires de paniers, le Petit Marché, et les distributions du groupement d'achat VRAC.

L'implantation historique de Légum'au Logis au cœur des Buers et des Brosses, deux « Quartiers Politique de la Ville », se veut militante : il s'agit de venir se positionner sur des territoires que l'on peut historiquement qualifier de « déserts alimentaires ». Ce sont des quartiers où l'approvisionnement alimentaire est complexe, *a fortiori* l'approvisionnement alimentaire de qualité, et quasi inaccessible au plus grand nombre.

Légum'au Logis cherche à s'ancrer comme **un lieu ressource** œuvrant pour la **réduction des inégalités** et pour le **renforcement de l'accès à l'alimentation de qualité pour tous**, de manière égalitaire et solidaire. Il s'agit donc de proposer et maintenir une véritable offre alimentaire de qualité directement en pieds d'immeuble, à proximité immédiate des habitant·es, et notamment du parc social. L'idée est également que les temps de distribution constituent des espaces de rencontre et de mixité sociale/culturelle, où les habitant·es peuvent se croiser, échanger ; et où l'équipe de l'association peut également prendre le temps de tisser et renforcer les liens quotidiens qui existent entre Légum'au Logis et les habitant·es du quartier.

### ➤ **Les Brosses**

Depuis mars 2021, les distributions de paniers de produits frais du quartier des Brosses sont accueillies au sein de la Maison de Quartier des Brosses (MQB).

La MQB est un espace d'accueil et de loisirs pour les enfants, les jeunes et leurs parents au cœur du quartier des Brosses. Gérée par la ville de Villeurbanne, ses missions sont : informer, orienter et accompagner les familles, encourager leur participation à la vie du quartier et œuvrer aux côtés des partenaires et des forces vives en faveur d'une meilleure qualité de vie et du bien vivre à Villeurbanne.

Avec cette installation à la MQB, Légum'au Logis a pris un nouveau souffle au sein des Brosses, dans un lieu bien visible, plus accessible, situé en cœur de quartier, et qui participe à maintenir une belle dynamique citoyenne sur le territoire.

Ce changement vise aussi à apporter un renouvellement au groupement des Brosses : arrivée de nouveaux adhérent·es, renouvellement de l'équipe des bénévoles, impact social renforcé sur le quartier et davantage de public bénéficiant du tarif « coup de pouce » touché.

## **2.4. LES PANIERS DE PRODUITS FRAIS**

### ➤ **Présentation et fonctionnement**

Il s'agit de proposer chaque semaine des produits de saison issus de l'agriculture paysanne locale. Le système des paniers est adapté aux quartiers et aux revenus modestes et fluctuants de ses habitant·es.

Le système est rendu solidaire par sa souplesse et quatre dispositifs spécifiques :

- ✓ Aucun abonnement, il suffit d'être adhérent·e à l'association.
- ✓ Une double tarification qui permet de payer un prix « coup de pouce » pour les foyers modestes, sans aucun justificatif.



- ✓ Un portage à domicile bénévole possible pour les personnes à mobilité réduite vivant à proximité (accessible à pied).
- ✓ Une forte implication des bénévoles : réception des produits, préparation des paniers, tenue de la caisse...

Après avoir pris connaissance de la composition prévisionnelle des paniers de la semaine suivante, les personnes intéressées passent commande auprès de l'association par mail via un formulaire en ligne, par téléphone ou lors de permanences physiques au local ; jusqu'au vendredi 11h. Après centralisation de l'ensemble des commandes, l'association envoie un récapitulatif à l'association Croc'Ethic.

Livrés en vrac par un salarié de Croc'Ethic le mercredi, les légumes et les fruits sont pesés et répartis en fonction de la composition des paniers.

Aux Brosses, l'équipe de bénévoles se compose d'habitantes du quartier très impliquées dans l'association ; elles assurent la gestion des distributions toutes les semaines. Les paniers sont confectionnés au local de Légum'au Logis et sont ensuite livrés par un salarié de Solidarité Services, entreprise d'Insertion par l'Activité Economique (IAE), qui se charge également de ramener aux Buers la caisse issue de la distribution ainsi que les cagettes vides.

➤ **Bilan 2022**

	NOMBRE ESTIME DE PANIERS DISTRIBUES			MOYENNE PAR SEMAINE DE PANIERS DISTRIBUES		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022
BUERS	1 843	1 304	1 055	42	27	24
BROSSES	126	471	535	14	17	15
<b>TOTAL</b>	<b>1 969</b>	<b>1 775</b>	<b>1 590</b>	<b>56</b>	<b>37</b>	<b>36</b>

	NOMBRE ESTIME DE PANIERS ACHETÉS EN PRIX « COUP DE POUCE »		
	2020	2021	2022
BUERS	662	404	320
BROSSES	14	107	119
<b>TOTAL</b>	<b>676</b>	<b>511</b>	<b>439</b>
<b>POURCENTAGE SUR LE NOMBRE TOTAL DE PANIERS DISTRIBUES</b>	<b>34 %</b>	<b>28 %</b>	<b>31 %</b>

- ✓ Sur l'année 2022, **45** semaines de distributions ont été organisées aux Buers et **34** semaines de distributions ont été organisées aux Brosses.
- ✓ Il y a eu environ **1 363** passages d'adhérent·es venu·es acheter des paniers sur toute l'année. Chaque semaine, cela représente en moyenne **24** foyers qui viennent s'approvisionner en paniers.
- ✓ En 2022, l'association a vendu moins de paniers qu'en 2021. L'impact de la crise économique et de l'inflation grandissante, notamment sur les derniers mois de l'année, se fait ressentir dans les statistiques. La part de paniers vendus en prix « coup de pouce » est en légère hausse, ce qui peut témoigner également d'une baisse de capacité budgétaire des foyers qui viennent s'approvisionner au sein de l'association (et renforce du même coup l'importance de son action).

## 2.5. LE PETIT MARCHÉ

### ➤ Présentation et fonctionnement

Depuis 2021, l'association a mis en place aux Buers un système de vente au détail, avec pour objectif de répondre encore plus spécifiquement aux besoins et réalités socio-économiques du quartier. Il s'agit de proposer une alternative aux personnes qui connaissent mal le fonctionnement des paniers, à celles et ceux pour qui les paniers restent encore peu accessibles malgré la tarification sociale, ou encore à celles et ceux pour qui le système de commande d'un panier à la composition imposée n'entre pas (ou pas encore) dans les habitudes de consommation ou de gestion budgétaire. Cela permet également à celles et ceux qui le souhaitent de compléter l'offre de paniers.

Les produits proposés sont les mêmes : fruits, légumes, œufs, produits laitiers, jus de fruits divers, avec ponctuellement des commandes exceptionnelles de type pain ou agrumes. Le principe de tarification reste également le même : un tarif « solidaire » et un tarif « coup de pouce », calculés chaque semaine à partir des prix de vente établis par les paysan·nes. Ainsi, chaque produit est mis à la vente avec deux tarifs proposés, et chaque personne se positionne en pleine conscience au moment de ses achats.



## ➤ Bilan 2022

- ✓ Sur l'année, **45** Petit Marché ont été organisés.
- ✓ Il y a eu environ **440** passages d'adhérent·es venu·es acheter des produits au détail, dont environ **30 %** ont pu bénéficier du tarif « prix coup de pouce ».
- ✓ Les adhérent·es dépensent en moyenne **6,68 €** sur le Petit Marché : c'est un peu plus important qu'en 2021, mais cela reste plutôt de petites quantités, des achats de compléments ou pour le plaisir.
- ✓ **59 %** des achats effectués sur le Petit Marché ne se font pas en complément d'un panier qui avait été commandé le jour-même. Ce qui veut dire que la majorité des personnes qui font des achats en vente au détail ne vient que pour cela.
- ✓ Environ **44 %** des adhérent.e.s qui effectuent des achats sur la vente au détail sont issus d'un zonage « Quartier Politique de la Ville ».
- ✓ Le Petit Marché a permis à **23** personnes de découvrir l'association et d'y faire ainsi un tout premier achat.



## 2.6. LE GROUPEMENT D'ACHAT VRAC

### ➤ Présentation et fonctionnement

Le système de commandes du groupement d'achat VRAC passe par une plateforme en ligne : Cagette.net, qui est un logiciel libre, mis à la disposition de tous. Elle ne prélève aucune commission sur les commandes. La plateforme permet de centraliser l'ensemble des commandes effectuées par les adhérent.e.s au sein d'un outil numérique unique. Les commandes sont ouvertes une semaine par mois, du lundi au dimanche. Les adhérent.e.s sont libres de commander quand ils le souhaitent dans la semaine, les quantités qu'ils souhaitent, sans engagement.

Pour ne pas dépendre de l'outil numérique et pour rester le plus inclusif possible, l'équipe propose à ceux qui le souhaitent de venir passer leurs commandes lors d'une permanence qui a lieu le mardi après-midi de la semaine d'ouverture des commandes, au local de Légum'au Logis. Cela permet d'éviter les éventuelles difficultés liées notamment au manque de maîtrise de la langue française ou de l'outil numérique. Les adhérent.e.s peuvent également passer commande par téléphone.

Une fois les commandes clôturées, il faut compter une dizaine de jours jusqu'au mardi de distribution (au rythme d'environ un mardi par mois). VRAC centralise l'ensemble des

commandes. La logistique de transport, la livraison des produits jusqu'aux points de distributions et le lien avec les différents producteurs sont également assurés par l'équipe de VRAC.

Les distributions sont ensuite gérées en grande partie par les bénévoles du groupement, avec l'appui de l'équipe salariée : ils assurent la réception des produits, le pointage des produits reçus, la mise en place de la salle, la découpe des commandes de fromage, la tenue de la caisse, l'accueil des autres adhérent.e.s, le rangement et le nettoyage, le décompte de la caisse.

Le partenariat entre VRAC et Légum'au Logis fait l'objet d'un conventionnement : Légum'au Logis est porteuse du groupement d'achat de Villeurbanne aux Buers, et à ce titre, elle est responsable des aspects de communication aux adhérent.e.s, de prise de commande, de mobilisation et de coordination des bénévoles, et d'encaissement.

### ➤ **Bilan 2022**

Le groupement VRAC a perdu une partie de ses membres (une dizaine de foyers environ) composés des habitant·es du quartier des Brosses, qui ont identifié un autre groupement plus proche de chez eux et n'ont donc pas renouvelé leur inscription au sein des Buers.

Malgré un groupe réduit et certaines difficultés de renouvellement des membres, il est important de souligner les différentes montées en compétences des bénévoles actifs au sein du groupement :

- L'autonomisation sur la gestion de la caisse durant les distributions : il y a suffisamment de bénévoles formé·es à la tenue de la caisse pour permettre un roulement entre chacun·e, et pour que les distributions se gèrent presque totalement en autonomie. Si besoin, les bénévoles se forment ensemble, et le partage de connaissances fonctionne très bien.
- Même remarque sur la gestion du décompte de caisse, avec quelques bénévoles formé·es capables de se relayer sur cette tâche qui n'est pas toujours des plus simples.
- En début d'année, se sont en grande partie les bénévoles qui gèrent l'accueil pour le renouvellement des adhésions ou pour inscrire les nouveaux adhérent·es, dans le cadre de permanences organisées spécifiquement.
- Les bénévoles sont également impliqués dans la gestion générale du groupement, en participant aux réunions bilans organisées par VRAC lorsque c'est possible, et au bilan annuel organisé par l'équipe de Légum'au Logis.

En cours d'année, l'équipe de Légum'au Logis a proposé la mise en place d'un repas partagé mensuel, chaque mardi de distribution. L'objectif est de renforcer la cohésion du groupe, en toute convivialité. Ces moments, qui se veulent être des instants de détente dans les journées chargées de distribution, sont progressivement entrés dans l'organisation des mardi VRAC et donnent lieu à de beaux échanges.

Quelques données sur 2022, pour caractériser le groupement d'achat VRAC porté par Légum'au Logis aux Buers :

- ✓ **45** foyers adhérent.e.s (contre 61 en 2021).
- ✓ **9** distributions organisées dans l'année, avec une moyenne mensuelle de **27** foyers qui passent commande.
- ✓ **6** repas partagés organisés dans l'année.
- ✓ **64,4 %** d'adhérent·es « Quartier » (vivant dans un zonage Quartier Politique de la Ville) / **35,6 %** d'adhérent·es « Solidaires » (qui payent une marge de 10 % sur leurs commandes).
- ✓ Pour faciliter l'inclusion et l'accès du groupement à toutes et tous, chaque mois l'équipe de Légum'au Logis organise une permanence en présentiel, au local, pour accompagner celles et ceux qui en ont besoin (difficulté d'accès au numérique, manque de maîtrise de la langue française, handicap...). **11** personnes ont ainsi bénéficié d'un accompagnement spécifique et régulier au cours de l'année : prise de commande par téléphone, prise de commande en direct, envoi de rappels...
- ✓ Environ **197,5** heures de bénévolat cumulées, effectuées entre février et décembre, avec une moyenne de **10** bénévoles présent·es chaque mois sur les temps de distributions.

## 3. LES ACTIONS DE SENSIBILISATION : ANIMATIONS ATELIERS ET ÉVÉNEMENTS

Sur l'ensemble de l'année 2022, on dénombre environ **69 actions**, menées par Légum'au Logis ou auxquelles Légum'au Logis a pu participer en co-construction avec des partenaires. Elles ont permis d'aller à la rencontre d'environ **1 020 participant·es, habitant·es, enfants, adultes, personnes âgées...** En bref, d'une très grande diversité de publics !

### 3.1. LES ANIMATIONS PORTÉES PAR LÉGUM'AU LOGIS

Tout au long de l'année, Légum'au Logis œuvre pour mener sur le territoire des actions de sensibilisation aux enjeux de l'agriculture et de l'alimentation durable.

Ces animations, événements grand public, ateliers, sont mis en place dans une démarche d'éducation populaire et dans un cadre convivial et participatif. Légum'au Logis favorise les échanges, le partage, les rencontres. Les actions sont menées dans un objectif de mixité interculturelle, générationnelle, sociale, avec une attention toute particulière apportée aux personnes isolées et fragilisées.



Ces actions, animations s'inscrivent dans une démarche d'éducation populaire aux multiples enjeux, personnels et collectifs, chacun apportant ses connaissances propres, ses questionnements, ses réflexions, et participant à son échelle à la construction des ateliers.

Elles peuvent prendre des formats très variés : ateliers de cuisine participatifs, représentations artistiques, sorties à la ferme, dégustations, projections/débats, moments de partages autour des pratiques culinaires, ateliers de jardinage pédagogiques...

Elles sont pour la plupart gratuites (ou à participation symbolique) et ouvertes à tous·tes.

Derrière ces actions, la volonté est notamment d'encourager le développement du pouvoir d'agir des habitant·es, de questionner les modes de consommation, et de démontrer qu'il existe d'autres systèmes alimentaires, accessibles à tous·tes et respectueux des Hommes comme de l'environnement. Il s'agit également de favoriser la



prise de conscience d'une capacité d'agir très concrète, de changements possibles à l'échelle individuelle mais aussi collective dans le corpus social de son espace de vie.

### **3.2. LES PRESTATIONS**

De manière ponctuelle, l'association est sollicitée par les acteurs et partenaires du territoire pour répondre à des demandes précises en termes de formats d'animations. Elle travaille ainsi avec les écoles Villeurbannaises, les MJC, les Centres Sociaux, avec d'autres associations... et propose différentes sortes de jeux de sensibilisation, d'ateliers pédagogiques. Les thématiques abordées sont en accord avec les demandes exprimées par les partenaires, mais la démarche d'éducation populaire, de convivialité et de partage reste la même.

#### **➤ Les prestations de Petite restauration**

L'activité de vente de prestations de Petite Restauration a été pensée et construite en 2018-19, avec pour objectif de devenir une source de revenus pour l'association. Il s'agissait de proposer aux partenaires du territoire la possibilité de commander auprès de Légum'au Logis des préparations « traiteurs » de plats salés et sucrés, avec gestion du transport et possibilité d'assurer le service sur place. Pour l'association, ces prestations sont aussi l'occasion de parler du projet associatif, son importance sociale, et de mettre en avant la qualité des produits que nous participons à valoriser via nos différents systèmes de distributions alimentaires. Les buffets sont préparés grâce à la participation bénévole, mais l'activité reste très fragile. Force est de constater que 2020 et 2021 ont été deux années très compliquées pour le développement de cette activité : la crise sanitaire, la succession des différents niveaux de confinement, et les règles plus ou moins strictes imposées pour l'organisation de repas collectifs ont rendu bien complexe la mise en place de buffets, de temps de cuisine collectifs. Les demandes n'ont donc pas été au RDV : seulement 3 prestations ont été réalisées en 2021.

De plus, l'association se heurte à certaines réalités : la difficulté de mobiliser des bénévoles en nombre suffisant pour assurer la préparation des buffets, la complexité d'assurer le transport puisque Légum'au Logis n'a pas de véhicule propre, le manque de rentabilité de ces actions qui prennent beaucoup de temps à préparer pour des non professionnels de la cuisine...

En 2022, après avoir échangé avec les membres de la gouvernance, la décision a été prise de réadapter complètement le déroulement de cette activité. Elle sera maintenue seulement pour répondre à des demandes pour un nombre limité de convives, et avec des formules précises et restreintes : formule goûter, formule plateau de fromage + pain, formule boissons. Durant l'année, l'association a assuré 1 prestation de ce type, pour l'Assemblée Générale d'une association partenaire.

### 3.3. LES ÉVÉNEMENTS GRAND PUBLIC

Légum'au Logis participe régulièrement à des événements grand public, organisés notamment par la Ville de Villeurbanne. L'engagement au sein d'actions de ce type répond à plusieurs objectifs : pour l'association, gagner en visibilité en allant à la rencontre d'un public qu'elle ne connaît pas encore, mener de grandes actions collectives qui permettent aux bénévoles de s'engager très concrètement au sein de l'association, renforcer la place de l'association sur le territoire et la positionner comme un acteur important des dynamiques locales autour des enjeux d'accès à l'alimentation de qualité, pour tous·tes.

En 2022, on pourra notamment souligner :

- Mars : la tenue d'un stand d'informations et de sensibilisation lors des Foulées de Villeurbanne, la grande journée de courses organisée chaque année.
- Mai : la tenue d'un stand de vente de gâteaux et de boissons lors de la Fête Oxygène, la fête de quartier annuelle des Brosses.
- Juin : la tenue d'un stand d'informations et de dégustation lors de la Fête de la Résidence St André, aux Brosses.
- Septembre : la tenue d'un stand d'informations lors de la journée Portes ouvertes de la Maison de Quartier des Brosses / et la tenue d'un stand d'informations lors de la Grande Rencontre, qui a lieu tous les deux sur le quartier des Buers.
- Décembre : participation à l'inauguration de l'événement de clôture de Villeurbanne, Capitale de la Culture 2022.

### 3.4. QUELQUES TEMPS FORTS DE 2022

#### ➤ Les repas partagés

Elle avait disparu suite à la crise sanitaire, mais une tradition a été relancé en 2022 : celle des repas partagés ! Chaque dernier mercredi du mois, l'équipe permanente et les adhérent·es se donnent RDV pour un repas de midi au sein du local de l'association, aux Buers. L'idée est que chacun·e apporte un petit quelque chose à partager : à grignoter et / ou à boire, et on déguste cela tous·tes ensemble, dans la bonne humeur. Un moment qui n'a donc pas d'autres objectif que de maintenir un lien social, de se retrouver pour passer un temps convivial et chaleureux, ouvert à tous·tes.

#### ➤ Cycle d'ateliers à la Maison de quartier des Brosses

En 2022, grâce au travail conjoint de Légum'au Logis et de l'animateur « adultes familles » de la MQB, un cycle d'ateliers de sensibilisation a pu être mis en place avec le groupe d'habitant·es qui se retrouvaient chaque jeudi matin.

Les objectifs de la mise en place de ce cycle étaient nombreux :

> Sensibiliser à l'alimentation de saison, locale, paysanne, aux enjeux d'une agriculture durable.

- > Accompagner les changements de comportements et de pratiques, notamment en matière d’approvisionnement alimentaire et de consommation.
- > Répondre aux besoins des habitant·es souhaitant mettre en place des actions autour de la thématique alimentaire.
- > Créer de l’engagement citoyen parmi les habitant·es des Brosses, leur donner envie de s’investir au cœur de leur quartier. Et par là même, créer de la synergie de groupe, de la convivialité, participer à la lutte contre l’isolement.
- > Renforcer l’impact social de Légum’au Logis sur le territoire, en amenant les habitant·es à connaître notre action et en permettant de toucher davantage de public bénéficiaire de nos tarifs « coup de pouce ». Renforcer, de manière générale, l’accessibilité alimentaire en produits de qualité sur le quartier.
- > Construire un partenariat enrichissant avec une structure située en cœur de quartier : un lieu plus visible, plus accessible, plus proche des publics précaires, et qui participe à développer une belle dynamique citoyenne sur le territoire.

Sur une période de plusieurs mois, trois principaux ateliers ont été construits :

ATELIER 1 – Les enjeux des protéines végétales

ATELIER 2 – Bombes à graines, biodiversité urbaine et action citoyenne

ATELIER 3 – Des tartinades de saison

A travers ces différentes thématiques, il s’agissait surtout d’aller à la rencontre de ces habitant·es, dans une démarche d’éducation populaire non descendante. La mise en place de ce cycle d’animations a permis de renforcer les liens entre Légum’au Logis et une partie du public des Brosses que l’association a encore du mal à toucher. Elle a réuni en moyenne un groupe d’**une dizaine d’adultes**, un petit groupe mais qui est resté constant sur la période, ce qui était l’un des objectifs. L’idée de mettre en place un cycle étendu sur plusieurs mois était plutôt positive, puisqu’elle a permis de suivre les évolutions des participant·es dans leurs réflexions, et de créer une dynamique d’apprentissage collectif.

### ➤ Projection PAMacée



Depuis plusieurs années maintenant, Légum’au Logis s’associe régulièrement avec l’association On The Green Road, qui sensibilise aux enjeux de la transition écologique et solidaire en accompagnant des projets de voyageur·ses engagé·es et en participant à la valorisation et diffusion de leurs récits de voyages.

Cette année encore ce partenariat a permis l’organisation d’une soirée « Projection et

dégustation autour d'un film », au sein du CCO La Rayonne. Les projections organisées par Légum'au Logis répondent à différents enjeux pédagogiques :

- > S'appuyer sur le support du film documentaire pour sensibiliser aux différents enjeux agricoles et alimentaires. Le film est un support populaire, qui donne envie, et qui sert de base solide pour pouvoir interroger les représentations de chacun. Il permet ainsi de donner une toile de fond pour soulever des débats, des échanges, des interrogations, et ainsi permettre une interrogation collective autour des problématiques liées au monde agricole et aux enjeux alimentaires.
- > Créer du débat et de l'échange d'expériences. L'idée n'est pas seulement de pointer des problématiques au travers des documentaires projetés, mais aussi de montrer que chacun·e, à son échelle, peut apporter une forme de réponse à ces problématiques.
- > S'appuyer sur l'atelier cuisine pour créer du lien entre les participant·es, installer un climat de confiance permettant des échanges plus libres après le film.

Pour cette soirée la thématique choisie était celle portée par le projet « PAMacée », une série documentaire qui questionne le rapport à la santé et valorise les savoirs liés aux plantes médicinales, plus particulièrement en France et au Cap Vert. Lola, la porteuse du projet, est venue présenter son travail au public présent et répondre aux questions et enjeux soulevés par les différents épisodes diffusés. La soirée s'est déroulée en trois temps : un atelier de cuisine participative, la projection et les échanges qui suivaient, puis un temps convivial autour d'une dégustation des plats préparés durant l'atelier. La soirée a réuni une vingtaine de participant·es, principalement des habitant·es du quartier des Brosses.

### ➤ **Le Bar à soupe CFC 2022**

En 2022, la Ville de Villeurbanne est devenue la première « Capitale française de la culture ». Une programmation culturelle très riche a été déroulée toute l'année, dans toute la ville, et dans une grande diversité de champs artistiques : théâtre, musique, art contemporain, arts de la rue, danse, cinéma, photo... Elle a été élaborée avec les différentes institutions et associations culturelles de Villeurbanne, fortement mobilisées dans cette aventure dès sa genèse.

Légum'au Logis a bien entendu activement participé à la fête, et notamment à l'événement de clôture qui est venu apporter de la chaleur et de la convivialité à la fin de l'année 2022. Sollicitée par la Ville aux côtés d'autres associations Villeurbannaises, Légum'au Logis a participé à l'organisation d'un Bar à soupe géant installé sur la Place Lazare Goujon le soir du vendredi 16 décembre, date d'inauguration du spectacle sons et lumières « Vitale », projeté sur la façade de l'Hôtel de Ville. L'événement était en



plein air, gratuit, accessible à tous·tes. Aux côtés des Petites Cantines, des Escales Solidaires (Habitat et Humanisme), et avec l'appui de la Cuisine Centrale de la Ville, c'est 300L de soupes (locales et de saison) qui ont été préparé de manière participative puis servies au public venu assister au spectacle (gratuitement).



Les bénévoles des trois structures se sont mobilisé·es pour cuisiner ensemble, dans un travail collectif très réussi ! Les paysan·nes du réseau Croc'Ethic ont également été mobilisé·es pour fournir une partie des fruits et légumes qui ont composé les soupes. Une belle manière de terminer l'année !

# 4. LES RESSOURCES HUMAINES QUI FONT VIVRE L'ASSOCIATION

## 4.1. LES ADHÉRENT·ES ET BÉNÉVOLES

### ➤ Les adhérent·es de l'association : bilan 2022

Quelques données pour caractériser les adhérent·es qui composent l'association :

- ✓ L'association comptait **161 foyers adhérents** en 2022, pour un total d'environ **277 personnes** directement concernées par les différentes actions mises en place.
- ✓ Parmi l'ensemble de ces foyers, environ **39 %** vivent au sein d'un **zonage « Quartier Politique de la Ville »**.
- ✓ Parmi l'ensemble de ces foyers, **20 %** vivent au sein de **logements dépendants du bailleur social Est Métropole Habitat (EMH)**.

Si l'on se penche sur les moyens par lesquels ces personnes ont connu l'association et sont arrivées en tant qu'adhérentes, la principale porte d'entrée reste le « bouche à oreille » : les personnes ont entendu parlé de Légum'au Logis par leurs voisin·es, des collègues, d'autres habitant·es... Arrive ensuite la communication réalisée par les structures partenaires, via des événements ou bien parce que des partenaires ont parlé de l'association à leurs bénéficiaires.

### ➤ Les rôles bénévoles

L'engagement bénévole est au cœur de l'histoire de l'association, et il continue, d'année en année, à permettre aux différentes activités de Légum'au Logis de perdurer, d'évoluer, de s'adapter aux réalités du territoire et à ses habitant·es.

Légum'au Logis n'est cependant pas encore sortie des conséquences de la crise sanitaire, qui a grandement complexifié la capacité de mobilisation de l'association. Le nombre de bénévoles actif·ves peine à se renouveler et à se maintenir, et d'autant plus à s'étoffer. La mobilisation la plus complexe

reste celle autour des activités de gestion et d'administration de l'association, car assurer la gouvernance d'une telle structure demande une certaine forme d'engagement, qui semble rare.

Malgré cette réalité complexe, il faut néanmoins reconnaître que l'année 2022 a encore une fois été riche pour Légum'au Logis et sa vie bénévole. Il faut notamment souligner la forte implication des bénévoles et membres de la gouvernance autour de la construction collective





d'une toute nouvelle forme de gouvernance pour l'association. Les échanges, discussions, et temps de réflexions collectifs ont permis à Légum'au Logis de passer ce cap très important dans la vie de l'association.

Il faut également mettre en avant une autonomisation qui se maintient dans le temps autour de tâches liées à la gestion des

systèmes de distributions alimentaires : préparation hebdomadaire des compositions prévisionnelles des paniers, regroupement et envoi des commandes du vendredi matin, lien avec Croc'Ethic pour la gestion des commandes... Une montée en compétence précieuse pour l'association et son autonomie, et une possibilité pour les bénévoles de s'impliquer en profondeur dans le fonctionnement des activités d'accès à l'alimentation.

Sur les **69 animations et événements** organisés dans l'année, on dénombre environ **62 participations bénévoles**, c'est à dire de personnes mobilisées aux côtés de l'équipe permanente pour rendre possible la mise en place de cette programmation : appui logistique, aide au transport de matériel, tenue de stand, co-animation d'atelier, cuisine participative...

Pour conclure, il paraissait important de citer quelques noms pour remercier comme il se doit certain-es bénévoles qui participent à faire tourner l'association au quotidien... La liste ne sera pas exhaustive mais elle permet de mettre en valeur la quantité de travail effectué par les bénévoles impliqués au sein de l'association.

Un GRAND MERCI à :

> Dominique, Charlotte et Marie pour la gestion hebdomadaire de la préparation et des commandes de paniers.

> Marie-Claude, Yvette, Aude, Marthe... et toute l'équipe des Brosses pour la gestion hebdomadaire des distributions de paniers.

> Françoise A., Françoise C., Marie-Thérèse, Christine... et toute l'équipe des Buers pour la préparation et la gestion hebdomadaire des distributions de paniers, ainsi que celle du Petit Marché.

> Françoise V., Aude, Claude, Marie-Hélène, Christelle, Patricia, Bernadette... et toute l'équipe du groupement VRAC pour parvenir à faire tourner les distributions chaque mois.

> Jacques, Agathe C., Manon, Hugo, Françoise C., Clélia... et toute l'équipe du CA 2021-2022 pour avoir assuré la gestion de la gouvernance et des ressources



humaines au travers d'une année pleine de changements, et pour avoir préparé la transition vers la nouvelle gouvernance.

> Patrick, Agathe G., Catherine, André, Christine... et à toutes celles et ceux qui se mobilisent régulièrement pour venir aider à l'organisation des activités, tenir les stands de l'association lors des grands événements qui ponctuent l'année, etc.

Et puis un GRAND MERCI à l'ensemble des adhérent·es, des bénévoles plus ou moins réguliers, à celles et ceux qui viennent ponctuellement ou plus souvent, pour continuer à faire vivre Légum'au Logis au quotidien !

## 4.2. LES MEMBRES DE LA NOUVELLE GOUVERNANCE

### ➤ Répartition des membres

	CERCLE ADMINISTRATIF / COMMUNICATION	CERCLE PROJETS / ACTIVITÉS	CERCLE FINANCES / COMPTABILITÉ
RÉFÉRENT·ES DE CERCLE	Maïlys GAUTHIER	Françoise ANCIAN	Clélia LEDUCQ
		Marie JAILLET	Françoise CHENE
MEMBRES	Véronique REYNAUD	Christine BOSSY	Véronique REYNAUD
	Patrick THUDEROZ	Françoise CHENE	
	Agathe GROULT	Maïlys GAUTHIER	
		Patrick THUDEROZ	
		Jacques ROLLAND	
		Khaira ATROUS	

L'ensemble des référent·es forment le **Comité de Pilotage**.

### ➤ Les cercles de gouvernance et leurs responsabilités

Les travaux menés par les différentes membres de la gouvernance sur la fin de l'année 2022 ont permis de poser les bases solides d'une gouvernance partagée et horizontale, qui répond mieux aux valeurs portées par l'association et à ses évolutions récentes.

Les membres des cercles assurent notamment la gestion des tâches suivantes :

> **Cercle administratif communication** : suivi administratif général, communication générale (production et diffusion), mise en place d'une charte graphique, mise à jour et réadaptation de la communication...

> **Cercle projets activités** : suivi général des projets en cours, programmes d'animations et événements, développement de nouveaux projets, surveillance générale du ménage et

rangement du local, organisation de la Fête des 10ans de l'association, préparation d'un calendrier prévisionnel des activités...

> **Cercle finances comptabilité** : suivi financier, préparation et suivi du budget prévisionnel annuel, gestion des budgets et des dépenses quotidiennes, gestion des fiches de paie...

> **Comité de Pilotage** : gestion et suivi des ressources humaines, représentation politique du projet associatif, prise de décisions rapides sur les projets en cours...

### 4.3. L'ÉQUIPE PERMANENTE

#### ➤ **L'équipe salariée : la nouvelle répartition des ressources humaines**

En 2022, l'association a connu de grands changements du côté de son équipe permanente. En effet, l'annonce du départ de Lise CADAT, coordinatrice de l'association, et le besoin de rédiger une fiche de poste pour préparer l'arrivée d'une nouvelle personne ont mis en évidence la nécessité de remettre à jour l'organisation des ressources humaines. L'équipe permanente, appuyée par les membres du Conseil d'Administration alors en place, ont travaillé ensemble sur une nouvelle répartition des compétences et des charges. L'ensemble des tâches menées par les salariées a été listé, travaillé, repensé, puis réparti le plus logiquement possible pour finalement arriver à la rédaction de deux fiches de postes distinctes :

- Un poste de « **Coordinateur·ice des animations** » : gestion et organisation logistique du programme annuel d'animations et événements, des projets et des partenariats correspondants.
- Un poste de « **Chargé·e de développement** » : gestion des systèmes d'approvisionnements alternatifs, des projets et des partenariats correspondants.

Les salarié·es se partagent également un certain nombre de tâches de gestion administrative, de suivi financier et budgétaire, d'organisation de la vie associative, et de co-gestion de la gouvernance.

Une offre d'emploi a ensuite été publiée suite à ce travail, et à partir de mai 2022 la nouvelle équipe s'est composée de :

- **Camille CRINI** : chargée de développement, à temps plein, en CDI.
- **Marine UNANUÉ** : coordinatrice des animations, à 35h par semaine, en CDD.

### 4.4. LES AUTRES MEMBRES QUI FONT VIVRE L'ASSOCIATION

L'association a maintenu son partenariat avec l'entreprise d'insertion « Solidarité services ». Cette structure permet à des personnes éloignées de l'emploi de retrouver progressivement une activité par le biais de missions mises en place avec des structures telles que Légum'au Logis. Tout au long de l'année (hors période de vacances scolaires) le mercredi après-midi, une personne assure la liaison entre notre local des Buers et la Maison de Quartier des Brosses afin de livrer les paniers et de suivre la logistique des cagettes, de la caisse, etc.

## 4.5. LES FORMATIONS

Pour accompagner la période de transition traversée en 2022, salariées et bénévoles ont pu bénéficié d'un accompagnement et de journées de formations proposées par Rhône Développement Initiative, dans le cadre de leur programme de « Stratégie de pérennisation des très petites structures associatives rhodaniennes ». Les objectifs étaient notamment de pouvoir travailler le modèle économique et humain de l'association et de faciliter la mise en place d'un plan d'action adapté.

Le programme s'est déroulé de la façon suivante :

- Deux journées d'ateliers collectifs autour des thématiques suivantes : « Maîtrise de la gestion de ses ressources financières » et « Développer les compétences nécessaires au bon fonctionnement de son modèle et diversifier ses partenariats ».
- Une demi journée de suivi individuel pour permettre de finaliser le plan d'action adapté aux enjeux de l'association et de mettre en place les outils adaptés.

## 5. LES RESSOURCES MATÉRIELLES

### 5.1. LE SIÈGE SOCIAL AUX BUERS

Le local principal de Légum'au Logis se trouve au 33 rue du 8 mai 1945, à Villeurbanne, en pied d'immeuble au cœur du quartier politique de la ville de Buers Nord.

Ce local accueille les distributions hebdomadaires de produits frais, les distributions mensuelles de produits d'épicerie sèche.

Il abrite également les bureaux des salariés, le matériel informatique, le matériel de cuisine de l'association, la cuisine semi-professionnelle, les réfrigérateurs et l'armoire réfrigérée, du matériel divers. Le local est mis à disposition par le bailleur social Est Métropole Habitat.

#### ➤ **Les mises à disposition du local**

L'un des objectifs de l'association est que ce local puisse vivre en dehors des temps d'occupation de l'équipe permanente (en journée, en semaine), et qu'à terme les habitant.e.s se l'approprient, l'investissent et contribuent à en faire un lieu de rencontre sur le quartier.

Pour cela, plusieurs choses sont mises en place :

- Une convention a été établie avec l'AFEV (Association de la Fondation Étudiante pour la Ville) pour que les jeunes de la colocation solidaire de la Boube, les « KAPS », puissent venir organiser des ateliers et des temps conviviaux le week-end, notamment le samedi après-midi, avec les autres habitant.es du quartier (enfants et adultes).
- Légum'au Logis poursuit son projet de mise à disposition de la cuisine semi-professionnelle aux habitant.es du quartier. L'association « Le jardin des Soeurs » a notamment pu profiter de ce dispositif pour l'organisation de journées conviviales autour de la préparation collective de plats puis d'un grand repas collectif et convivial.

#### ➤ **Les bacs de jardinage des Buers**

Le bailleur social EMH et Légum'au Logis ont installé sur le quartier des Buers des bacs de jardinage pédagogiques ayant plusieurs objectifs : sensibiliser les habitant.e.s aux enjeux de biodiversité en ville, remettre un peu de nature et d'embellissement aux pieds des immeubles, et offrir un espace partagé et ouvert où les habitant.e.s peuvent se servir en herbes aromatiques fraîches, petits fruits et légumes. Le quartier se trouvant toujours au cœur d'un Programme National de Rénovation Urbaine, et donc d'importants travaux et aménagements, les bacs de jardinage qui se trouvaient juste devant le local ont dû être déplacés. Il ont été temporairement placés sur l'ancien emplacement d'un immeuble effondré, avant une installation future dans un espace définitif qui sera choisi par le bailleur social.

Malgré ces aléas, grâce à ces installations, Légum'au Logis a pu animer entre le printemps et l'été des temps de jardinage pédagogiques, destinés aux habitant.e.s (enfants comme adultes). En 2022, un cycle d'animation particulier a pu être mis en place en partenariat avec les associations E-Graine et ACBCL, ce qui a permis de proposer aux enfants du quartier tout un ensemble d'animations et d'activités de sensibilisation pour aller à la découverte du cycle des plantes et de la biodiversité qui les entoure, directement aux pieds de leurs immeubles. Une petite exposition et un temps convivial ont même pu être organisés pour conclure ce cycle, et pour permettre aux enfants de présenter aux parents tout ce qu'il-elles avaient appris au cours de ces ateliers.

## **5.2. LA MAISON DE QUARTIER DES BROSSES**

Depuis mars 2021, Légum'au Logis est officiellement une association accueillie au sein de la Maison de Quartier des Broses. La MQB est un équipement municipal rattaché à la Direction de la Vie Associative et des Centres sociaux, situé au 41 rue Nicolas Garnier, à Villeurbanne. C'est un Établissement Recevant du Public soumis aux réglementations ERP. Équipement de proximité, lieu ressource pour les familles, la MQB est destinée à l'usage d'un accueil collectif de mineurs (6/11 ans et 12/17 ans), d'un accueil de permanences (municipales, publiques ou associatives), de mise à disposition de salles aux associations ou aux services publics et d'élaboration de projets pour et avec les familles.

A ce titre, Légum'au Logis bénéficie donc de la mise à disposition d'une grande salle, chaque mercredi (hors périodes de vacances scolaires) entre 17H et 20H, au sein de laquelle elle peut organiser ses distributions de paniers de produits frais. Elle bénéficie également de la possibilité d'utiliser le frigo et le matériel de la cuisine attenante à cette salle, et de stocker ses cagettes vides dans le local extérieur. Légum'au Logis possède également une boîte aux lettres à l'accueil de la MQB, et peut donc recevoir du courrier sur place.



## **5.3. LE SITE DE COMPOSTAGE DE QUARTIER DE CHÂTEAU GAILLARD**

Un nouveau site de compostage, « le Gaillard composte » enrichit le quartier depuis le 23 mai 2022. L'association Légum'au logis a accueilli ce collectif d'habitant.e.s afin d'accompagner le montage du dossier administratif. Le collectif porté par les référentes compostières, Nadine et Françoise, s'organise pour assurer des permanences le mercredi de 18h30 à 19h30. Réduire ses déchets tout en favorisant les échanges dans le quartier, c'est le défi que s'est lancé le collectif et celui auquel l'association Légum'au logis est fière de participer.

## 6. LES FINANCEMENTS MOBILISÉS PAR LÉGUM'AU LOGIS

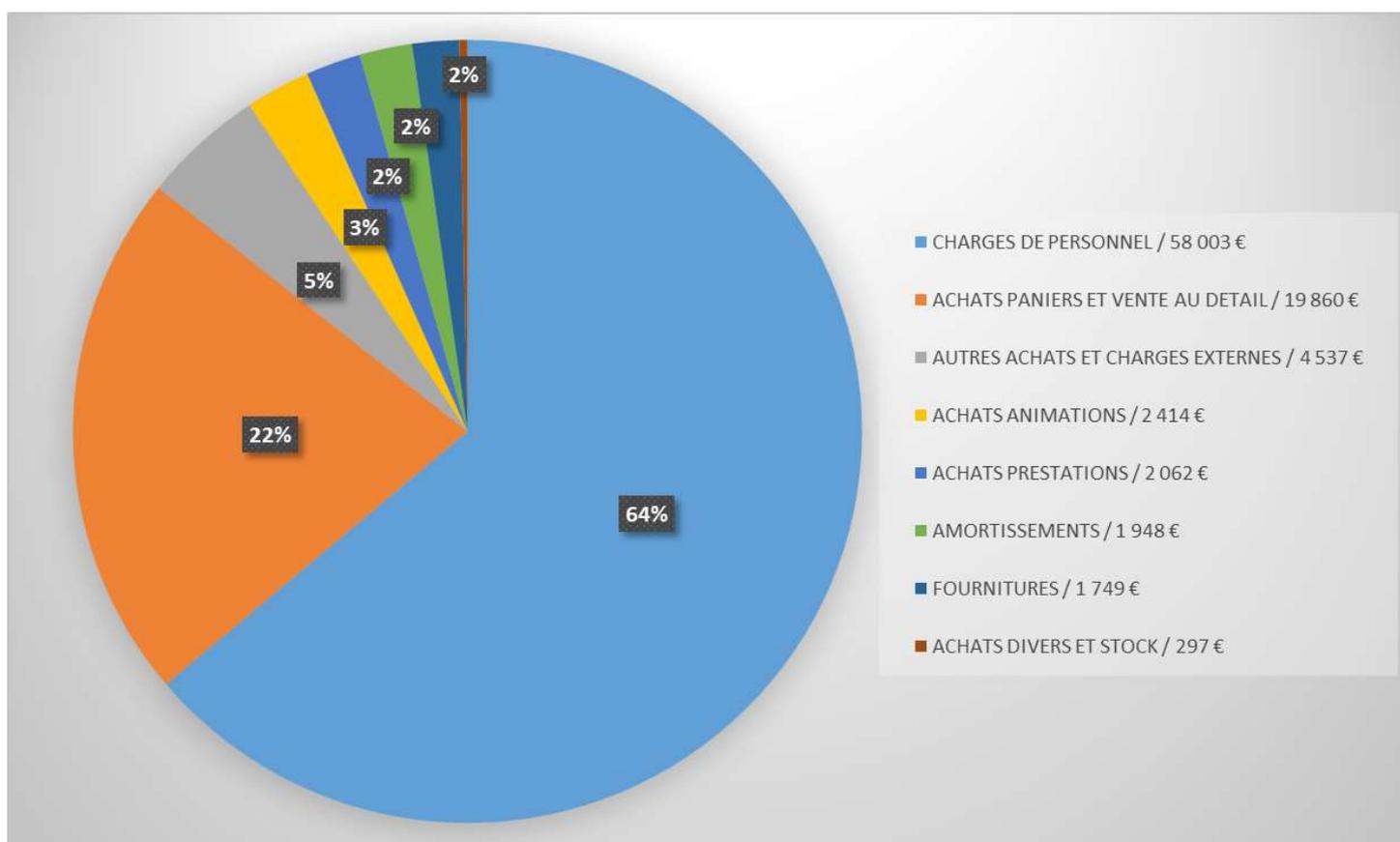
En 2022, le résultat financier net de l'association s'élève à **3 795 €**.

Il est beaucoup plus faible que l'année précédente où il s'élevait à 16 693 €, mais il s'agissait d'un résultat exceptionnel, en partie dû aux aides débloquées durant la période de crise sanitaire, et qui ne reflétait donc pas vraiment un fonctionnement annuel « normal ».

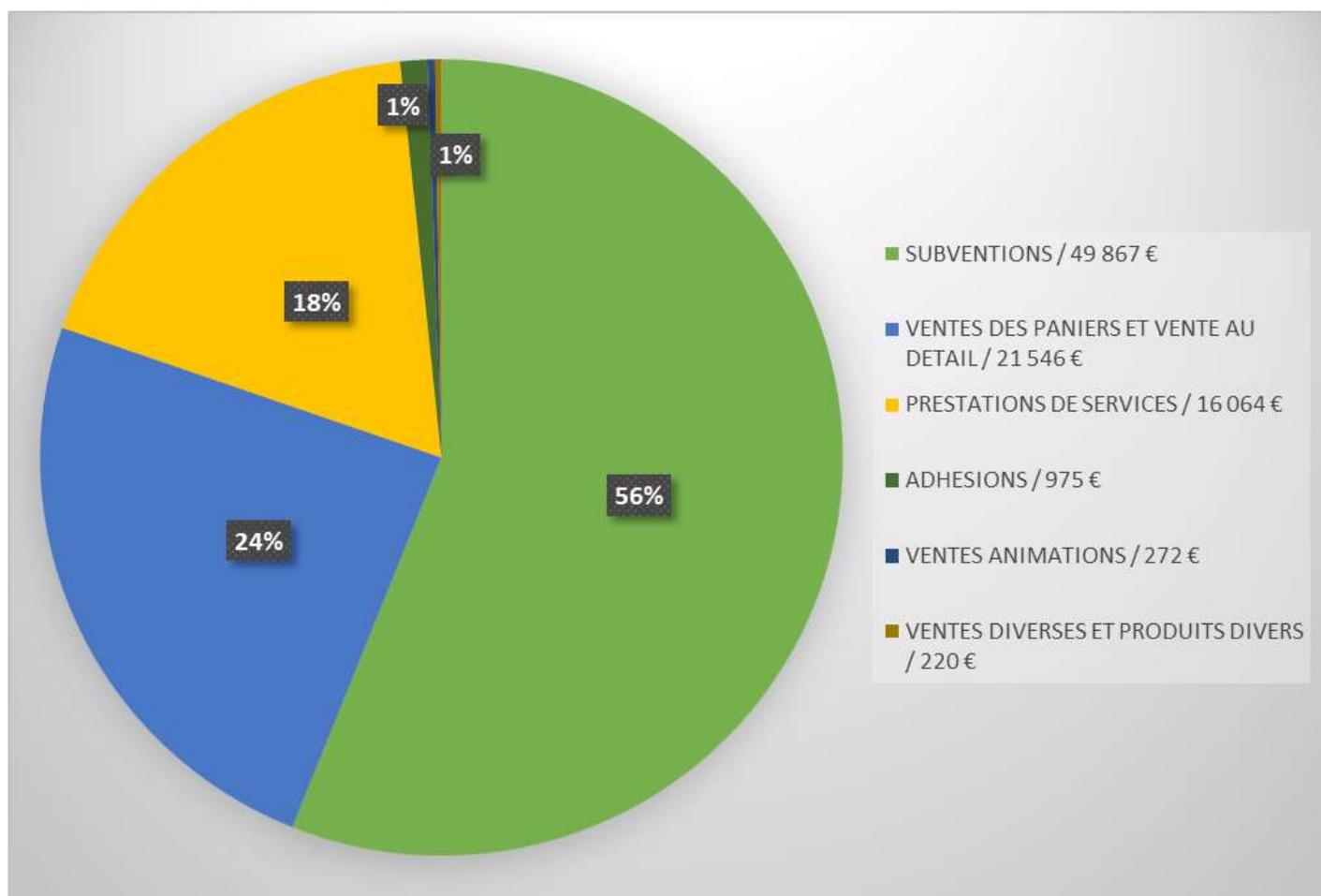
La capacité d'autofinancement est d'environ **43 %**. Elle est principalement due aux ventes de Paniers, aux ventes de produits au détail du Petit Marché, et aux prestations de services qui sont commandées à Légum'au Logis (notamment une importante demande annuelle effectuée grâce au partenariat avec le bailleur social EMH, qui sollicite l'association pour la réalisation d'animations pour la vie de quartier aux Buers).

Comme chaque année, les postes de charges les plus importants restent ceux relatifs aux salariés et charges de personnel dans leur ensemble.

### 6.1. LES CHARGES D'EXPLOITATION 2022



## 6.2 LES PRODUITS D'EXPLOITATION 2022



## 6.3. LES PARTENAIRES FINANCIERS DE LÉGUM'AU LOGIS

FINANCEURS	CADRE DU FINANCEMENT	MONTANTS 2022
Région AURA / DREETS	Appui au financement des postes « FONJEP » et « FONJEP JEUNES »	14 214 €
Est Métropole Habitat (bailleur social)	Prestations animations	11 000 €
Caisse Nationale de Solidarité pour l'autonomie / Conférence des Financeurs	Prévention de la perte d'autonomie	8 500 €
État / Agence Nationale de la Cohésion des Territoires	Politique de la Ville	7 000 €
Métropole Grand Lyon	Plan d'Éducation au Développement Durable	6 772 €
Ville de Villeurbanne	Politique de la Ville	5 000 €
Département du Rhône	FDVA - Fonctionnement et innovation	5 000 €
VRAC	Soutien à la gestion logistique du groupement d'achats	2 000 €
Métropole Grand Lyon	Quartier d'été	2 000 €
ISARA	Projet de recherche action « Babette »	2 000 €

# 7. L'ANCRAGE TERRITORIAL DE LÉGUM'AU LOGIS

## 7.1. LES PARTENAIRES DU TERRITOIRE

### ➤ Tableau des principaux partenariats 2022

PARTENAIRES	NATURE	TYPES DE PARTENARIATS
ACOLEA	Association	Travail partenarial avec les éducateurs de rue, autour de la mobilisation des jeunes sur le quartier des Buers.
ACBCL	Association	Partenaire pour l'organisation d'un cycle d'ateliers de jardinage aux Buers.
AFEV	Association	Organisation d'événements en commun, prêts de matériel / de salles, mobilisation collective des publics, animation locale, travail partenarial. Partenariat autour des projet « KAPS » et « Apprentis Volontaires » : accueil de jeunes bénévoles de l'Afev, co-organisation d'ateliers et animations de quartier...
Centre Social des Buers	Association	Organisation d'événements en commun, prêts de matériel / de salles, mobilisation collective des publics, animation de proximité, travail partenarial.
Compagnie le LACSE	Association	Partenaire pour l'organisation de spectacles de théâtre participatif.
Croc'Ethic	Association	Partenaire opérationnel, approvisionnement de produits frais (fruits, légumes, œufs, produits laitiers, et commandes ponctuelles de produits spécifiques) issus de l'agriculture paysanne et locale.
E-Graine	Association	Partenaire pour l'organisation d'un cycle d'ateliers de jardinage aux Buers.
Est Métropole Habitat	Bailleur Social / structure privée	Partenaire historique, opérationnel et financier, qui met à disposition le local associatif. Travail sur le terrain mené avec les équipes des services de proximité (gardiens d'immeubles, agents d'entretien... qui travaillent au contact direct des habitant.e.s). Projets de quartier construits avec l'équipe du service Innovation sociale.
ISARA	École d'ingénieurs en agronomie, agroalimentaire, environnement	Participation au projet de recherche-action « Babette ».
Mairie de Villeurbanne : Animation sportive CCVA Direction de la Santé publique Direction de la démocratie, du	Structure publique	Organisation d'animations et événements en commun, participation à des événements municipaux (festivals, etc.), prêts de matériel / de salles, mobilisation collective des publics, animation locale, travail partenarial. Partenaire financier. Sollicitations pour la réalisation de prestations de buffets. Participation active aux réflexions menées autour de la construction de la stratégie alimentaire municipale, notamment

développement et de la vie des quartiers ...		autour des enjeux de précarité alimentaire. Travail en collaboration étroite avec les élus locaux et les techniciens. Suivi des commissions sur l'accès à l'alimentation. Participation aux actions « Villeurbanne, Capitale de la Culture »
Maison de Quartier des Brosses	Structure publique	Domiciliation de l'association sur le quartier, accueil des distributions hebdomadaires, prêts de matériel / de salles.
Maison du Citoyen	Association	Organisation d'événements en commun, prêts de matériel / de salles, mobilisation collective des publics, animation locale, travail partenarial.
Maison Sociale de Croix Luizet	Association	Organisation d'événements en commun, prêts de matériel / de salles, mobilisation collective des publics, animation locale, travail partenarial.
Maison Sociale Cyprian Les Brosses	Association	Co-animation d'un cycle de rencontres autour d'un projet d'événement de quartier sur la thématique des soupes de saison.
On the Green Road	Association	Partenaires dans le cadre de l'organisation de nos projections / débats. Organisation d'événements en commun, mobilisation collective des publics, animation locale, travail partenarial.
Résidence Autonomie Château Gaillard	Privé	Organisation d'événements en commun, prêts de matériel / de salles, mobilisation collective des publics, animation locale, travail partenarial.
Sens et Savoirs	Association	Organisation d'événements en commun, prêts de matériel / de salles, mobilisation collective des publics, animation locale, travail partenarial. Interventions ponctuelles sur la nutrition et le développement durable
Solidarité services	Association	Partenaires dans le cadre de l'organisation logistique de nos distributions hebdomadaires de paniers solidaires. Mise en place d'une mission en insertion pour la livraison de nos paniers sur notre point de distribution aux Brosses.
Université Lumière Lyon 2	Structure publique	Participation de Légum'au Logis à des journées d'études / séminaires, lien avec le monde de la recherche.
VRAC Lyon Métropole	Association	Partenaire opérationnel, approvisionnement de produits d'épicerie sèche issus de l'agriculture bio et locale, du commerce équitable. Co-gestion du groupement d'achat citoyen des Buers.
X-Ailes	Structure publique	Co-animation d'un cycle d'ateliers sur la thématique de l'obésité.

## 7.2. LES PROJETS DE TERRITOIRE

### ➤ L'occupation temporaire aux Buers

Dans le cadre du projet urbain des Buers, les allées 2 et 4 rue de la Boube ont fait l'objet d'une démolition. Un nouveau programme de logement est prévu pour 2025. En attendant ces nouvelles constructions, l'espace a bénéficié d'une « occupation temporaire culturelle », tout au long de l'été 2022 : installation de mobilier urbain, d'espaces végétalisés... et programme estival d'événements ! Légum'au Logis a activement participé à l'animation de cet espace, notamment

par la mise en place d'ateliers de jardinage, d'une épicerie temporaire installée avec VRAC, et de divers formats de jeux et de temps de rencontre co-animés avec le Centre Social des Buers. L'objectif pour les acteurs impliqués était clair : réinvestir cet espace laissé vide tout en tissant des liens entre les habitants et des associations/acteurs du quartier.

### ➤ **La Grande rencontre**

Le quartier des Buers bénéficie d'un contexte partenarial riche qui permet la construction collective de projets de territoire au service des habitant-es. Deux ans après la première édition, les différents acteurs, structures, associations du quartier se sont donc de nouveaux réunis pour l'organisation de la « Grande Rencontre », qui s'est déroulée le 30 septembre, sur la Place des retrouvailles devant le Centre Social des Buers. L'espace était organisé en grand pôles thématiques : grandir, divertir, prendre soin de soi, agir, mobilité... avec pour objectif de permettre aux habitant-es des quartier Buers Nord et Sud, ainsi que Croix Luizet, de découvrir les différentes structures qui font vivre le territoire et la richesse des activités et services proposés. Plus d'une vingtaine de structures étaient présentes pour proposer des stands, des activités, des jeux collectifs... avec pour objectif de se faire connaître et d'aller à la rencontre des habitant-es, de leurs réalités, de leurs envies, de leurs besoins.

Légum'au Logis a tenu un stand pour présenter les différentes activités de l'association, appuyée par le collectif du « Gaillard composte ».

### ➤ **Les actions de territoire autour de la lutte contre la précarité alimentaire et les projets alimentaires locaux**

Légum'au Logis s'engage autant que possible dans le cadre de réflexions territoriales et de projets menés à différentes échelles pour la construction de démarches visant à lutter contre la précarité alimentaire et pour l'accès à l'alimentation de qualité pour tous-tes. Qu'il s'agisse de faire les actions menées par l'association, d'apporter une contribution à la construction collective de projets de territoire, ou bien de suivre les évolutions des projets en cours, l'association se doit d'être présente.

En 2022, nous pouvons notamment souligner une implication au sein des projets suivant :

- > Co-construction et intervention au sein du programme de la journée d'étude « Une alimentation saine et viable pour tous et toutes dans les territoires urbains ; quels interfaces, acteurs et chercheurs ? », organisée par la Maison des Sciences de l'Homme Lyon St Étienne.
- > Participation aux échanges autour des projets locaux de justice alimentaire organisés par la Métropole de Lyon, la DDETS du Rhône et le Collectif Territoires à Vivres Lyon.
- > Participation aux échanges autour de projets de recherche action sur la justice alimentaire dans la Métropole Lyonnaise.
- > Participation aux ateliers collectifs pour travailler sur les impacts des actions de VRAC.
- > Suite aux différents ateliers de réflexions menés en 2021, participation au à la présentation du Plan d'actions de la stratégie de lutte contre la précarité alimentaire à Villeurbanne.

- > Participation aux temps d'échanges sur le bilan et les perspectives du contrat de ville villeurbannais.
- > Participation au temps de bilan et perspective du projet Territoires à Vivres à Lyon.
- > Animation d'un atelier de sensibilisation sur le thème « Alimentation : local, végétal et bio, ça ne mange pas de pain » pour les autres associations Villeurbannaises dans le cadre des Assises de la Vie Associative, événement municipal qui portait sur « Les associations, piliers et pivots de la transition écologique ».

## 8. COMMUNICATION ET VISIBILITÉ

L'association s'appuie sur tout un ensemble de réseaux de communications afin de parler régulièrement de ses activités, des événements qu'elle organise, des partenariats mis en place, des grands projets qui sont lancés ou des enjeux qu'elle rencontre. L'objectif d'utiliser plusieurs canaux de communication est assez clair : il s'agit de toucher la plus grande diversité de personnes possible, et de faire parler du projet associatif autant que possible.

### 8.1. LE MAIL DES « ACTUS DE LÉGUM'AU LOGIS »

Un nouvel outil a été mis en place en 2022, pour simplifier et clarifier la communication auprès des adhérent·es. Chaque début de semaine (ou tout du moins les semaines qui le nécessitent), un mail est envoyé à l'ensemble des personnes de la liste de diffusion (celles qui ont sélectionné cette option au moment de remplir le bulletin d'adhésion), avec pour objectif de communiquer les principales actualités de l'association.

Ce dernier propose :

- Un agenda avec les dates importantes à retenir et les principales infos qui y sont liées (date, lieu, déroulé) : les prochains temps fort, les prochains événements, les animations proposées.
- Les dates des prochaines réunions des cercles de gouvernance de l'association, puisqu'elles sont ouvertes à tous·tes.
- Les besoins en bénévolat du moment, avec un lien vers les tableaux de suivi des tâches de bénévolat.

En mai 2023, ce mail est envoyé chaque semaine à près de **184 personnes**.

### 8.2. LE MAIL DES COMMANDES DE PANIERS

Chaque mercredi matin, l'association diffuse auprès de ses adhérent·es un mail dont la vocation principale est de transmettre les compositions prévisionnelles des paniers de produits frais de la semaine suivante. Il permet d'accéder directement au formulaire pour passer ses commandes en ligne, et avoir également une visibilité sur les produits qui seront présents au Petit Marché pour le jour même. Il a été un peu retravaillé pour mettre à l'honneur les paysan·nes du réseau Croc'Ethic puisqu'il précise dorénavant, chaque semaine, quelles paysan·nes assurent la composition des paniers, en rappelant leurs caractéristiques.

En mai 2023, ce mail est également envoyé chaque semaine à près de **184 personnes**.

### 8.3. LES TABLEAUX DU BÉNÉVOLAT

L'équipe permanente a mis en place deux principaux outils collaboratifs pour que chacun·e puisse avoir accès aux informations d'organisation des prochaines activités nécessitant de la mobilisation :

- Un **tableau de suivi général du bénévolat** : ce dernier est organisé sous forme de calendrier et résume les types d'activités et le public visé, les lieux, créneaux horaires, les rôles bénévoles nécessaires et les besoins en termes de nombre de personnes mobilisées.
- Le **tableau pour le bénévolat des distributions de paniers** hebdomadaires : comme son nom l'indique, il rappelle chaque semaine quelles sont les tâches nécessaires au bon déroulement des activités de distributions, aux Buers et aux Brosses, avec les créneaux horaires et les besoins correspondants en termes de nombre de personnes mobilisées.

Ces tableaux sont en ligne, accessibles, modifiables, et créés grâce à des logiciels libres et collaboratifs. Ils sont actualisés et transmis chaque semaine aux adhérent·es.

#### 8.4. LE SITE INTERNET

Le site internet de l'association reste l'une des portes d'entrée importantes des nouveaux arrivants, qui accèdent à Légum'au Logis en faisant des recherches pour des points d'approvisionnement à proximité de chez eux. Il représente principalement la vitrine de l'association, car il explique le fonctionnement des commandes de paniers, du Petit Marché, de notre système de tarification.

Il est également utilisé pour communiquer sur les grands projets, importants changements au sein de l'association, mais assez peu pour de l'actualité du quotidien.

→ **ADRESSE DU SITE INTERNET** : <http://legumaulogis.fr/>

#### 8.5. LES RÉSEAUX SOCIAUX

##### ➤ Facebook et Instagram

Partage grand public de posts, communication sur les diverses activités de Légum'au Logis : animations, photos, relais d'articles, rappel des événements mis en place par l'association ou ses partenaires, etc. C'est un des moyens les plus rapides de toucher un nombre important de personnes, notamment pour communiquer sur les actualités régulières et pour faire de la mobilisation de participant·es lorsque l'association organise des événements grand public. En mai 2023, l'association compte **703 personnes** qui « suivent » la page Facebook, et **80 personnes** qui suivent la page Instagram (créée en 2022).

##### ➤ LinkedIn

Communication ciblée, visant à valoriser les partenariats professionnels avec les différents partenaires du territoire local, à entretenir un réseau partenarial riche.

En mai 2023, l'association compte **167 partenaires et professionnels** qui suivent la page (ouverte en 2020) et se tiennent informés des différentes activités.

## **9. QUELQUES PERSPECTIVES ET ENJEUX POUR 2023**

### **9.1. RENFORCER LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE**

En 2022, l'équipe permanente et les membres de la gouvernance ont travaillé dur pour poser les bases d'une nouvelle gouvernance pour l'association. En 2023, le travail va être poursuivi et approfondi. Une nouvelle gouvernance, cela met du temps à se construire, à se créer, à s'affiner. Il faut laisser le temps à l'équipe permanente et aux bénévoles d'expérimenter ce nouveau fonctionnement, de tester ce qui fonctionne et ce qui fonctionne moins bien. Au-delà d'affiner l'organisation de cette toute nouvelle gouvernance, un enjeu important pour 2023 sera celui de renforcer les forces vives, en donnant l'envie à davantage d'adhérent·es de se joindre à la grande aventure de la gouvernance.

Par ailleurs, l'association souhaite également se doter d'un règlement intérieur, un outil qui n'a encore jamais été mis en place, et qui permettra de poser clairement les règles de fonctionnement de l'association, de manière plus détaillée que dans les statuts.

### **9.2. LA RESIDENCE AUTONOMIE CHATEAU GAILLARD**

Depuis quelques années, Légum'au Logis cherche à créer du lien avec les habitant·es de la résidence autonomie « Château Gaillard », pour permettre à ces personnes âgées de pouvoir bénéficier elles aussi d'une alimentation de qualité plus accessible. Malgré plusieurs cycles d'ateliers et d'interventions organisés, ainsi que quelques visites organisées au sein de notre local, il semblait compliqué pour les résident·es de se rendre en toute autonomie jusqu'à notre distribution pour pouvoir gérer leurs achats par eux·elles mêmes (déplacements et portage pas toujours facile, système de prise de commande qui peut constituer un frein...). Un projet est donc en train de voir le jour : au lieu de leur proposer de venir jusqu'à Légum'au Logis, il s'agira plutôt de proposer que Légum'au Logis aille jusqu'à eux. Un « Petit Marché » sera ainsi proposé aux résident·es de manière régulière, directement au cœur de la résidence.

### **9.3. ALLER A LA RENCONTRE DES HABITANT·ES DES BUERS**

L'un des objectifs des prochains sera de parvenir à aller à la rencontre, ou de nouveau à la rencontre, des habitant·es des Buers. Les années de travaux du Programme de Rénovation Urbaine (celles passées et celles encore à venir) ont provoqué le départ de nombreux foyers et épuisent ceux qui restent, rendant complexe la possibilité pour les associations de quartier d'aller à leur rencontre au quotidien. Le contexte tendu lié au trafic de drogues renforce cette difficulté. Pour lutter contre cet état de fait, Légum'au Logis souhaite mobiliser plusieurs outils, parmi lesquels :

- La mise en place d'un « Petit Café des Buers » : le local de l'association sera ouvert à tous·tes une demi journée par semaine, et des boissons seront servies à prix libre.

- La réappropriation et le développement du projet de jardinage : en partenariat avec le bailleur social EMH, les bacs de jardinages seront installés en pieds d'immeubles, sur un emplacement neuf et définitif, pour permettre à l'association de remettre en place ses activités. Lien social, convivialité, biodiversité et embellissement du quartier sont au programme !
- Un temps de rencontre et de sensibilisation avec les habitant·es pour les aider à investir les bacs de plantations installés dans les coursives d'immeuble.
- Une fête autour du jardin pour faire connaître l'espace et aller à la rencontre des habitant·es.

#### **9.4. RENFORCER L'ACTION DE LEGUM'AU LOGIS SUR LE QUARTIER DES BROSSES**

Historiquement bien implantées aux Brosses, les activités de Légum'au logis ont connu un arrêt dû au Covid. L'arrivée à la Maison de Quartier des Brosses a permis une reprise des distributions, des ateliers et des participations aux événements de quartier. Cependant, depuis longtemps, les adhérent·es des Brosses connaissent un désavantage, puisque les distributions ne sont plus assurées pendant les périodes de vacances scolaires. Grâce aux partenaires du quartier, l'association est donc en train de travailler à la mise en place d'un système qui permettrait aux adhérent·es de pouvoir continuer à bénéficier des distributions même durant ces périodes, comme c'est le cas aux Buers.

# 10. ANNEXES

## ANNEXE 1 – LE NOUVEAU SCHEMA DE GOUVERNANCE

Schéma de travail proposé lors de l'Assemblée Générale du 7 octobre 2022

gouvernance de LAL

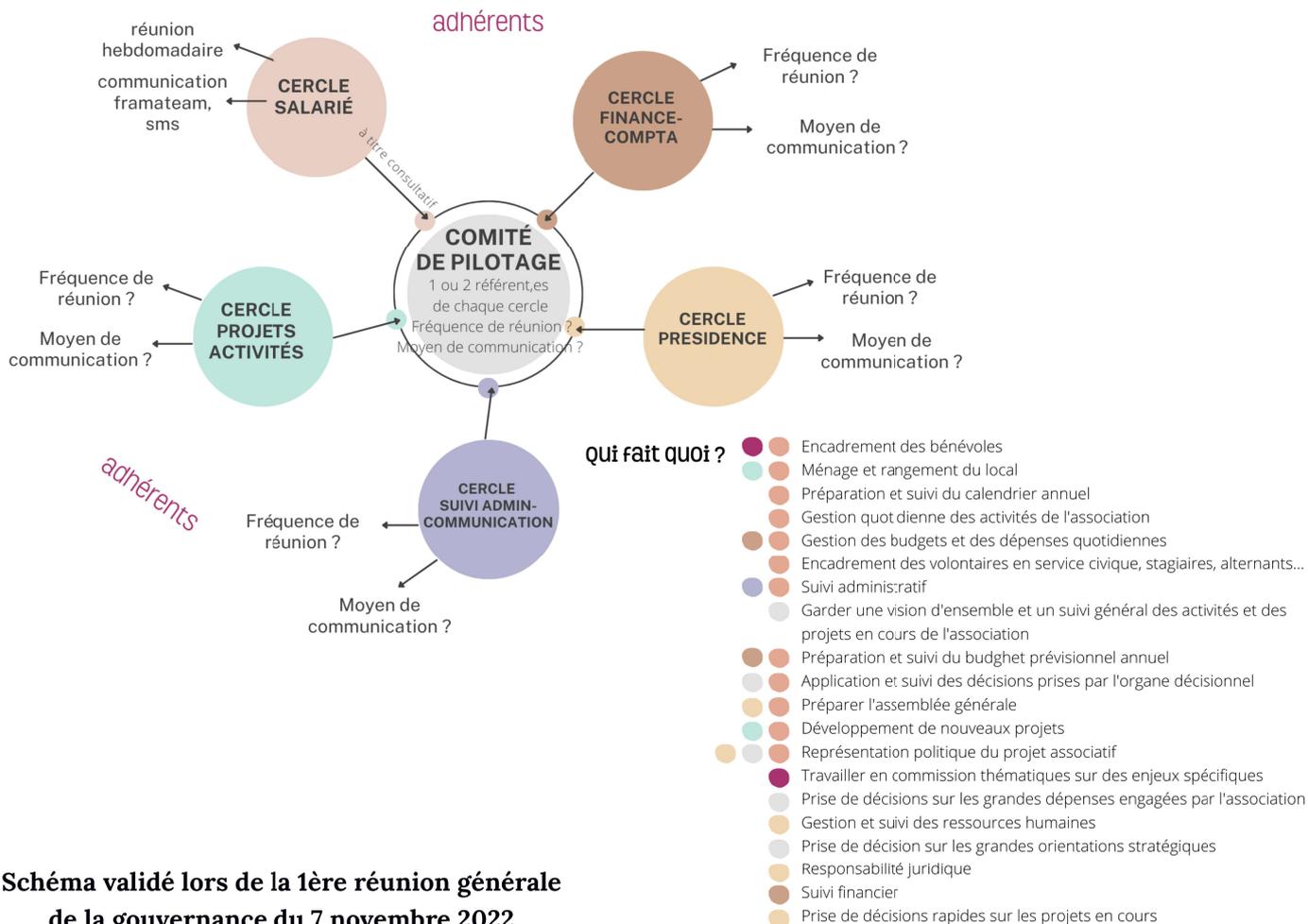


Schéma validé lors de la 1ère réunion générale de la gouvernance du 7 novembre 2022

### LA GOUVERNANCE DE LÉGUM'AU LOGIS



# Charte de l'Agriculture Paysanne



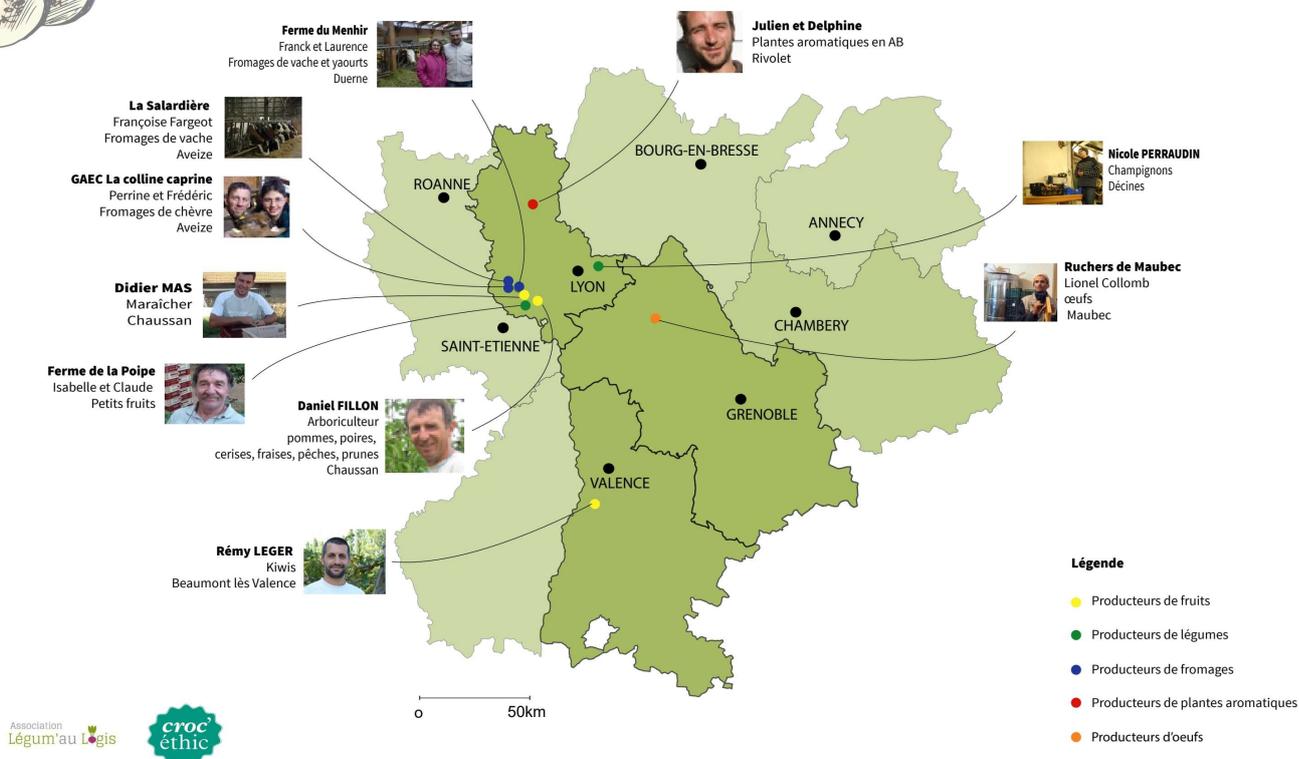
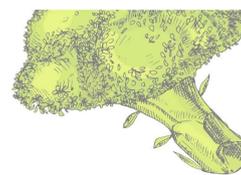
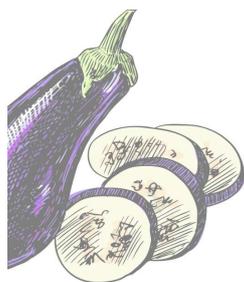
Cette Charte existe depuis 1998. Issue de plusieurs années de travail entre paysans et chercheurs elle définit des **orientations agricoles** permettant à de nombreux paysans de **vivre de leur travail de façon durable**.

## Les 10 principes

- 1  Répartir les volumes de production afin de **permettre au plus grand nombre d'accéder au métier et d'en vivre**
- 2  **Être solidaire** des paysans des autres régions d'Europe et du monde
- 3  **Respecter la nature** afin d'assurer la pérennité de l'utilisation des éléments naturels par les générations futures
- 4  Valoriser les ressources abondantes et **économiser les ressources rares**
- 5  Rechercher la **transparence dans les actes d'achat, de production, de transformation et de vente** des produits agricoles
- 6  Assurer la **bonne qualité gustative et sanitaire** des produits
- 7  Viser le **maximum d'autonomie** dans le fonctionnement des exploitations
- 8  Rechercher les **partenariats avec d'autres acteurs du monde rural**
- 9  Maintenir la **biodiversité des populations animales** élevées et des **variétés végétales** cultivées
- 10  Raisonner toujours à **long terme** et de manière **globale**

## ANNEXE 3

# Notre approvisionnement de produits frais auprès des producteurs de Croc' Ethic



## ANNEXE 4 – UN EXEMPLE DE COMPOSITION HEBDOMADAIRE

### COMPOSITION PRÉVISIONNELLE DES PANIERS DU MERCREDI 15 JUIN 2022 A COMMANDER AU PLUS TARD LE VENDREDI 10 JUIN A 11H

**Le Casse-croûte fermier : 5,80€ en tarif solidaire / 4€ en prix coup de pouce**

**Fruits :** 400g de cerises

**Laitages :** 1 rigottine de vache + 1 rigotte fraîche de chèvre

**Le Petit fermier : 10,80€ en tarif solidaire / 8€ en prix coup de pouce**

**Œufs :** 4 œufs

**Fruits :** 125g de framboises

**Légumes :** 400g de petits pois BIO + 300g de pomme de terre nouvelle BIO + 1 salade BIO

**Le Moyen fermier : 17,50€ en tarif solidaire / 12,5 en prix coup de pouce**

**Œufs :** 6 œufs

**Fruits :** 125g de framboises + 200g de cerises

**Légumes :** 1kg de courgette BIO + 200g de haricots verts BIO + 300g de pomme de terre nouvelle BIO + 1 botte de radis BIO + 1 salade BIO

**Le Grand fermier : 23,50€ en tarif solidaire / 17€ en prix coup de pouce 17€**

**Œufs :** 12 œufs

**Fruits :** 125g de framboises + 300g de cerises

**Légumes :** 1kg de courgette BIO + 200g de haricots verts BIO + 400g de petits pois BIO + 300g de pomme de terre nouvelle BIO + 1 botte de radis BIO + 1 salade BIO

**Le Panier yaourts : 4,60€ en tarif solidaire / 3€ en prix coup de pouce**

4 yaourts naturels BIO + 4 yaourts aromatisés BIO

**Le Petit fromage : 4,20€ en tarif solidaire / 2,6€ en prix coup de pouce**

Fromage blanc aux herbes 24cl BIO + 1 rigottine de vache + 1 rigotte fraîche de chèvre

**Le Grand fromage : 7,20€ en tarif solidaire / 5€ en prix coup de pouce**

Fromage blanc aux herbes 24cl BIO + 1 rigottine de vache + 1 rigotte fraîche de chèvre + boutons de chèvre

## ANNEXE 5 – CALENDRIER DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS, ATELIERS ET ANIMATIONS 2022

JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
<b>Samedi 8</b>	Temps de rencontre projet danse « Les Soeurs »	<b>Jeudi 10</b>	Temps convivial	<b>Jeudi 10</b>	Temps convivial	<b>Jeudi 7</b>	Temps convivial	<b>Mercredi 4</b>	Atelier de jardinage avec E-Graine	<b>Mercredi 1</b>	Atelier de jardinage avec E-Graine
<b>Samedi 22</b>	Atelier de cuisine avec les KAPS	<b>Jeudi 24</b>	Animation jeu de sensibilisation à la MQB	<b>Jeudi 17</b>	Atelier cuisine MQB	<b>Lundi 11</b>	Atelier de jardinage	<b>Jeudi 5</b>	Atelier cuisine MQB	<b>Jeudi 2</b>	Temps convivial
		<b>Jeudi 24</b>	Atelier cuisine avec le Centre Social des Buers	<b>Jeudi 17</b>	Atelier cuisine pour les Foulées	<b>Mardi 12</b>	Atelier de jardinage	<b>Lundi 9</b>	Atelier de jardinage	<b>Jeudi 23</b>	Atelier cuisine MQB
		<b>Samedi 26</b>	Atelier de cuisine KAPS	<b>Dimanche 20</b>	Les Foulées de Villeurbanne	<b>Mercredi 13</b>	Atelier de jardinage	<b>Mardi 10</b>	Atelier de jardinage	<b>Vendredi 24</b>	Fête Résidence St André
						<b>Jeudi 28</b>	Ateliers de jardinage pédagogique CS	<b>Mercredi 11</b>	Atelier de jardinage	<b>Mercredi 29</b>	Repas partagé avec les adhérents
						<b>Samedi 30</b>	Mise à disposition du local aux KAPS	<b>Mercredi 11</b>	Atelier de jardinage avec E-Graine	<b>Mercredi 29</b>	Présentation de LAL aux adhérents du composteur
								<b>Jeudi 12</b>	Temps convivial	<b>Jeudi 30</b>	Temps convivial avec l'OSV
								<b>Mercredi 18</b>	Atelier de jardinage avec E-Graine		
								<b>Vendredi 20</b>	Atelier de cuisine		
								<b>Samedi 21</b>	Fête Oxygène		
								<b>Lundi 23</b>	Inauguration composteur de quartier		
								<b>Mercredi 25</b>	Temps de rencontre		
								<b>Mercredi 25</b>	Atelier de jardinage avec E-Graine		

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE	
<b>Samedi 2</b>	Mise à disposition de la cuisine			<b>Samedi 3</b>	Atelier de cuisine KAPS	<b>Samedi 01</b>	Projection Douce France au local	<b>Jeudi 10</b>	petit marché château gaillard	<b>Jeudi 15</b>	Temps convivial
<b>Samedi 2</b>	Atelier de cuisine KAPS			<b>Mercredi 14</b>	Portes ouvertes de la MQB	<b>Jeudi 13</b>	Temps convivial OSV	<b>Jeudi 17</b>	petit marché château gaillard	<b>Jeudi 15</b>	Cuisine collective « Bar à soupe CFC »
<b>Dimanche 3</b>	Visite Les Pot'iront			<b>Vendredi 30</b>	La Grande Rencontre	<b>Samedi 22</b>	Mise à disposition cuisine	<b>Jeudi 24</b>	Temps convivial	<b>Vendredi 16</b>	Evènement « Bar à soupe » CFC
<b>Mercredi 6</b>	Temps convivial aux Brosses					<b>Lundi 24</b>	Sortie à la Ferme de Pâquerette				
<b>Jeudi 7</b>	Ateliers de jardinage pédagogique CS					<b>Mardi 25</b>	Atelier contes et cuisine avec le Bibliobus				
<b>Lundi 11</b>	Epicerie mobile avec VRAC					<b>Jeudi 27</b>	Projection Pamacée au CCO				
<b>Mardi 12</b>	Ateliers de jardinage pédagogique CS										
<b>Mardi 19</b>	Ateliers de jardinage pédagogique CS										
<b>Jeudi 21</b>	Contes et Gourmandises										
<b>Mercredi 27</b>	Animations de proximité avec le CS										
<b>Jeudi 28</b>	Animations de proximité avec le CS										

## ANNEXE 6 – BILAN FINANCIER 2022

Présenté en Euros

<b>ACTIF</b>	Exercice clos le <b>31/12/2022</b> (12 mois)			Exercice précédent <b>31/12/2021</b> (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
<b>Actif immobilisé</b>					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	14 829	4 918	9 912	11 860	- 1 948
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
<b>TOTAL (I)</b>	<b>14 829</b>	<b>4 918</b>	<b>9 912</b>	<b>11 860</b>	<b>- 1 948</b>
<b>Actif circulant</b>					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	11 486		11 486	14 967	- 3 481
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	46		46		46
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	8 883		8 883	8 727	156
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	29 945		29 945	33 214	- 3 269
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	238		238	227	11
<b>TOTAL (II)</b>	<b>50 598</b>		<b>50 598</b>	<b>57 134</b>	<b>- 6 536</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>65 427</b>	<b>4 918</b>	<b>60 509</b>	<b>68 994</b>	<b>- 8 485</b>

## BILAN FINANCIER 2022 (SUITE)

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le <b>31/12/2022</b> <small>(12 mois)</small>	Exercice précédent <b>31/12/2021</b> <small>(12 mois)</small>	Variation
<b>Capitaux Propres</b>			
Capital social ou individuel (dont versé : )			
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	41 876	25 184	16 692
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	3 795	16 693	- 12 898
Subventions d'investissement	6 495	7 571	- 1 076
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>52 167</b>	<b>49 447</b>	<b>2 720</b>
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
<b>TOTAL (II)</b>			
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
<b>TOTAL (III)</b>			
<b>Emprunts et dettes</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 312	10 552	- 7 240
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	569	8 135	- 7 566
. Organismes sociaux	2 787	809	1 978
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés		51	- 51
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
. Instruments financiers à terme			
. Produits constatés d'avance	1 675		1 675
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>8 343</b>	<b>19 546</b>	<b>- 11 203</b>
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>60 509</b>	<b>68 994</b>	<b>- 8 485</b>

## ANNEXE 7 - COMPTE DE RÉSULTAT 2022

Présenté en Euros

	Exercice clos le <b>31/12/2022</b> (12 mois)		Exercice précédent <b>31/12/2021</b> (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	21 637		21 637	19 752	1 885	9,54
Production vendue biens	377		377	602	- 225	-37,38
Production vendue services	16 065		16 065	17 111	- 1 046	-6,11
<b>Chiffres d'affaires Nets</b>	<b>38 078</b>		<b>38 078</b>	<b>37 464</b>	<b>614</b>	<b>1,64</b>
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			49 867	59 391	- 9 524	-16,04
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges						
Autres produits			1 001	1 076	- 75	-6,97
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>88 945</b>	<b>97 931</b>	<b>- 8 986</b>	<b>-9,18</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			24 437	20 981	3 456	16,47
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			195		195	N/S
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			6 284	13 457	- 7 173	-53,30
Impôts, taxes et versements assimilés				235	- 235	-100
Salaires et traitements			36 946	39 479	- 2 533	-6,42
Charges sociales			16 606	16 223	383	2,36
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 948	1 500	448	29,87
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges				2	- 2	-100
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>86 416</b>	<b>91 876</b>	<b>- 5 460</b>	<b>-5,94</b>
<b>RESULTAT EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>2 529</b>	<b>6 055</b>	<b>- 3 526</b>	<b>-58,23</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances			278	162	116	71,60
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>278</b>	<b>162</b>	<b>116</b>	<b>71,60</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
<b>Total des charges financières (VI)</b>						
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>278</b>	<b>162</b>	<b>116</b>	<b>71,60</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>2 807</b>	<b>6 217</b>	<b>- 3 410</b>	<b>-54,85</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT 2022 (SUITE)

Présenté en Euros

	Exercice clos le <b>31/12/2022</b> (12 mois)	Exercice précédent <b>31/12/2021</b> (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 076	1 076		0,00
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>1 076</b>	<b>1 076</b>		<b>0,00</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	88		88	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>88</b>		<b>88</b>	<b>N/S</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>988</b>	<b>1 076</b>	<b>- 88</b>	<b>-8,18</b>
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		-9 400	9 400	-100
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>90 299</b>	<b>99 169</b>	<b>- 8 870</b>	<b>-8,94</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)</b>	<b>86 504</b>	<b>82 476</b>	<b>4 028</b>	<b>4,88</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>3 795</b>	<b>16 693</b>	<b>- 12 898</b>	<b>-77,27</b>
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

